



SOMMAIRE

Un pionnier de la Nouvelle-France : Guillaume Albert 1635-1708 (première Partie) (Sylvain Poujol et Paul de Peretti)	83
Robert-Lionel Séguin (1920-1982) et sa collection (Jacques Saintonge)	95
Cours de généalogie	100
La taille du chromosome Y humain a-t-elle une influence sur le psychisme et le comportement des individus? (Paul Genest)	101
Pourquoi Lucy?	104
Trois sœurs centenaires ... ou presque! (H.P. Tardif)	105
Qui sont les parents de Marguerite Foucher? (Jacques Saintonge)	106
Échantillonnage des dossiers judiciaires	107
Service d'entraide (André Beauchesne)	108
L'Événement de 1891 (Jacques Saintonge)	111
Travaux en cours (H.P. Tardif)	113
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	115
Regard sur les revues (Lucien Laurin)	117
Corrections aux répertoires	119
Nouveaux membres (Guy Lacroix)	119
Assemblée mensuelle, bibliothèque, horaire aux Archives nationales	120

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale - C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social - Salle 1246, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1991-1992

Président : André Beauchesne
Vice-président : Julien Dubé
Secrétaire : Jacques Tardif
Trésorier : Guy Lacroix

CONSEILLERS

René Doucet, Gilles Gauthier,
Marcel A. Genest, Jean-Paul Morin
Michel Simard.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Jacques Saintonge
Bibliothèque :	René Doucet
Publications :	André Beauchesne
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard
Congrès 1991 :	André Breton

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement 25,00 \$ par année
Prix à l'unité 2,00 \$
Frais de poste au Canada : 5%

(minimum 1,50 \$)
autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0316-0513
Courrier de deuxième classe
Enregistrement n° 5716

Imprimé par le Conseil régional du loisir

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Jacques Saintonge
Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, René Bureau,
Cora Fortin-Houdet, Lucien Laurin,
Andrée Lemay-Doucet, Henri P. Tardif.

Collaborateurs

René Doucet, Gérard Provencher

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel	25,00 \$
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

UN PIONNIER DE LA NOUVELLE-FRANCE : GUILLAUME ALBERT 1635-1708

(première partie)

par Sylvain Poujol et Paul de Peretti

Il était né au bourg de Saint-Pierre en l'île d'Oléron, partie intégrante de la Saintonge et fut baptisé le 22 avril 1635, Louis XIII régnant, quelques années après le siège de La Rochelle par Richelieu. Il était le fils de François Albert et de Thomasse Gabaret, mariés avant 1629 (date des premiers actes conservés des mariages de Saint-Pierre d'Oléron). Cette année-là voyait la naissance de François, probablement le premier enfant du couple; il fut suivi de dix autres, espacés de 22 à 24 mois et étalés sur 18 ans. Parmi eux, signalons André né en 1631 et Marie en 1643, qui tous deux partiront aussi pour la Nouvelle-France.

Guillaume apparaît à nouveau dans le registre paroissial de 1655 : il est le parrain du fils de son frère aîné François récemment marié. Dans tous ces actes, seul le prêtre et parfois le parrain apposent leurs signatures; les père et mère ne savent pas écrire.

Engagement pour la Nouvelle-France

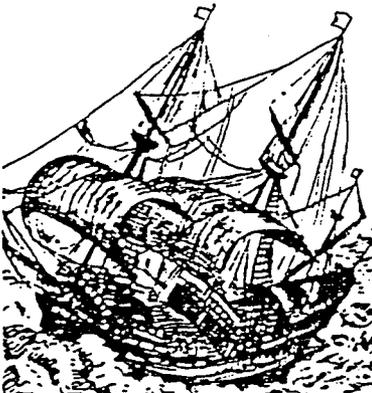
L'année suivante le 30 mars 1656, Guillaume Albert se présente à La Rochelle devant Me Moreau, notaire; il est accompagné d'un pays Pierre Gendreau dit la Poussière. Tous deux se louent pour trois ans à un certain Jacques Pépin, marchand à La Rochelle, pour aller servir au Québec, nourris et logés par le Maître, moyennant 84 livres par an; voici le contrat dit de servitude :

Sachent tous que par devant Pierre Moreau notaire tabbellion royal et garde nottes héréditaire ... personnellement estably Pierre Gendreau dit la Poussière de Saint Denis d'olleron et Guillaume Allebert de St Pierre d'Olleron estant de present en cette ville d'une part et le sieur Jacques Pepin marchand de ladite ville faisant tant pour luy que pour ses consors d'autre part, lesquels ont vollontairement faict entreux ce quy s'ensuit : c'est assavoir que lesdicts Gendreau et Allebert se sont louhés audit sieur Pepin audit nom pour trois années consecutives pour aller à Québec en la Nouvelle France et illecq servir ledit Pepin esdits noms ou ceux qui auront charge de luy à faire ce quy leur sera commandé durant lesdites trois années qui commenceront du jour qu'ils arriveront audit Quebecq et à fin d'y aller icelluy Pepin les fera embarquer dans un vaisseau les nourrira durant ledit passage et desdites trois années, laditte servitude moyennant et à raison de quatre vingts quatre livres par an pour chescun desdits serviteurs, sur quoy ils reconnoissent avoir receu dudit Pepin sur et en reduction de leursdicts loyers savoir ledit Allebert la somme de Quatre vingts sept livres seze sols et ledit Gendreau quatre vingts six livres trois sols dont ils se contentent et en quitte ledit Pepin qui promet et sera tenu bailler et payer le parsus desdits loyers auxdits serviteurs ou à leurs ordres en cette ville à la fin de chescune années et pour l'entretien des presantes sans y contrevenir par les partyes à paine de tous depans dommages et interests obligent respectivement tous et chascuns leurs biens meubles et immeubles présans et advenir, speciallement lesdits serviteurs leursdicts loyers ... (suivent les formules ordinaires des actes notariés) faict à La Rochelle dans l'estude du notaire avant midy le trantiesme jour de mars mil six cents cinquante six, presans Jehan Combaud et François Gillois clerqs demeurans en ladite Rochelle et ont lesdits serviteurs déclaré ne savoir signer

(Signé) J. Pepin, Gillois, Combaud, Moreau notaire royal.



OCEAN



L'île d'Oléron en Saintonge et le port de La Rochelle d'où partit Guillaume Albert pour le Québec en 1656.

Il nous faut évoquer succinctement le peuplement de la Nouvelle-France à cette époque, sous la régence d'Anne d'Autriche et le gouvernement de Mazarin, avant l'instauration par Colbert d'une véritable politique de peuplement du Canada.

Le Conseil de Québec avait édicté en 1647 un règlement qui imposait à *chaque propriétaire de navire qui voudrait faire le voyage de France à Québec d'y embarquer un homme par chaque dix tonneaux de fret*. C'était le plus souvent un habitant du Canada qui engageait des laboureurs ou des artisans, mais à partir de 1655 et c'est le cas pour Guillaume Albert, ce furent des marchands qui engagèrent des hommes ou des femmes sans se préoccuper de leur qualité professionnelle; leur but était de faire du commerce et ils cédaient les contrats à leur arrivée au Québec.

Avant 1655, les contrats de louage comportaient une clause qui assurait l'engagé de son retour en France aux frais de l'employeur; mais devant la fréquence des retours (environ les deux tiers pour la période 1633-63), cette disposition fut supprimée et Guillaume Albert n'en put bénéficier.

Quel était l'état du peuplement au Québec? Du début de la colonisation en 1608 jusqu'à 1659 étaient arrivés environ 5000 immigrants, dont près de 2000 engagés. Sur ce nombre seulement 1200 hommes et femmes sont restés et peuvent être considérés comme des pionniers de la Nouvelle-France. Jacques Pépin, qui a loué notre homme, est un marchand protestant qui arma plusieurs navires pour le Québec; il y envoie des marchandises diverses et revient avec des pelleteries.

En 1656, par obligation comme nous l'avons vu, il a levé une vingtaine d'hommes dont les actes ont été passés en l'étude de Me Moreau du 23 mars au 5 avril.

Les futurs compagnons de route de Guillaume sont originaires des provinces de l'Ouest : sept de l'Aunis dont quatre de La Rochelle, six de la Saintonge dont quatre de l'Île d'Oléron; trois autres sont Poitevins enfin il y a un Vendéen, un Limousin et un Gascon de Montauban.

Leur âge varie de 17 à 45 ans; l'un d'eux est accompagné de son fils. Pour la moitié d'entre eux, l'acte notarié indique leur métier : trois sont laboureurs, d'autres artisans (tailleurs de pierre, charrons, tanneurs etc ...). Ceux d'Oléron n'ont pas de métier défini et cependant ils sont les mieux rétribués du groupe; (à l'exception du tailleur de pierre qui reçoit 100 livres par an) les autres recevront de 36 à 75 livres).

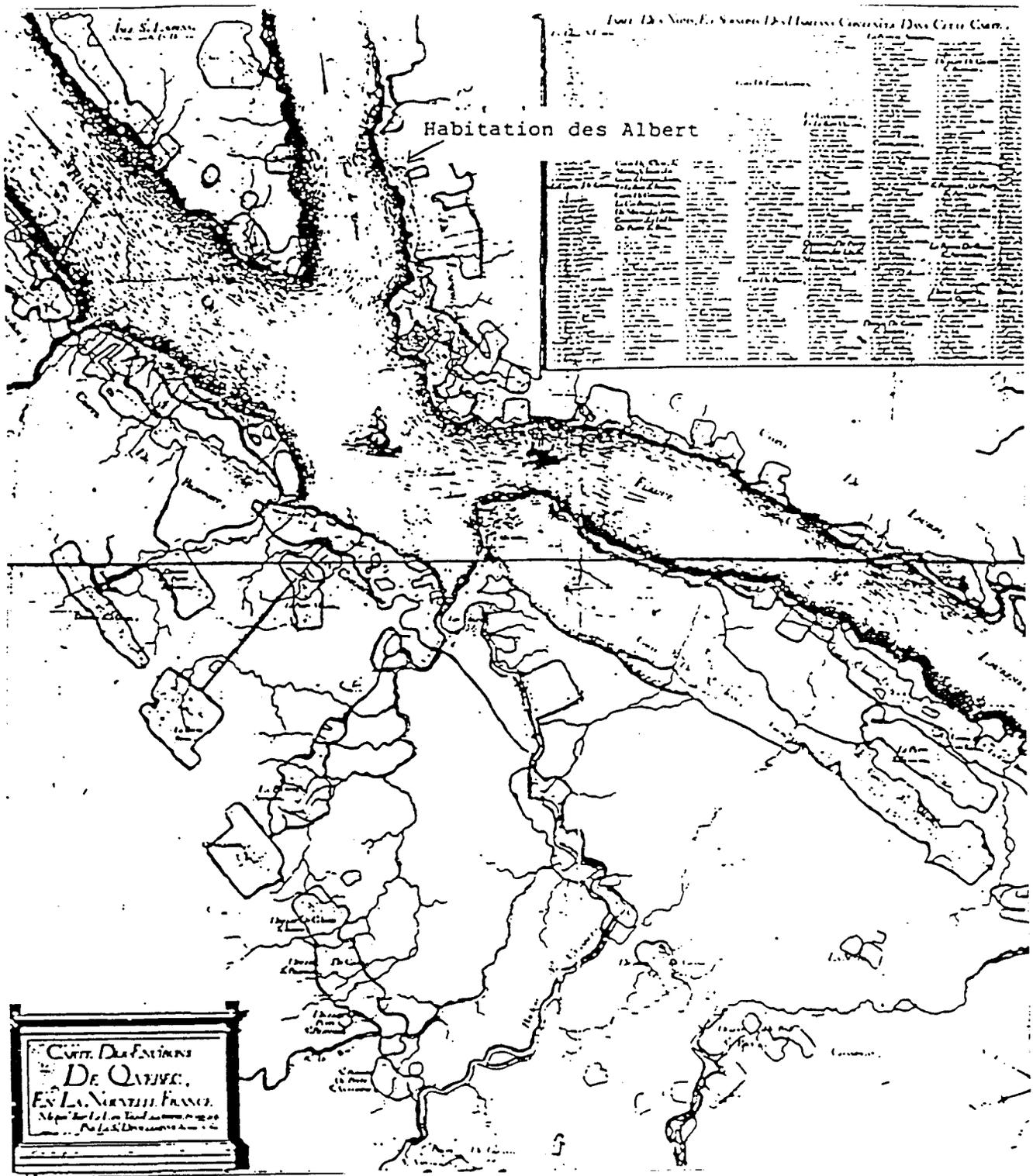
Les gars d'Oléron ont obtenu un an payé d'avance, ce qui n'est pas le cas pour les autres. Enfin ils ont la particularité d'avoir des surnoms : la Poussière pour Gendreau, la Fleur pour Chauveau; Jouin se fait appeler l'Aiguille et Guillaume Aibert est dit La Fontaine.

Le contrat signé, notre engagé a reçu son année de *loyer* plus un *pot de vin* de 3 livres et 16 sols; l'a-t-il dépensé dans quelques cabarets de La Rochelle? Ou plus sagement a-t-il complété son coffre avec des lainages, des toiles ou des outils?

Dès l'acte signé, le marchand *engagiste* Jacques Pépin installe ses hommes dans une auberge et prend à charge leur entretien jusqu'au prochain départ.

Embarquement et traversée

Ils embarquèrent le 8 avril 1656 sur un petit navire de 100 tonneaux *la Fortune*, commandé par Maître Élie Rémond et armé par les associés "Pépin et Thévenin". La traversée de l'Atlantique s'effectuait alors dans des conditions matérielles dures et très pénibles : s'y ajoutaient les aléas de la navigation, les tempêtes et les risques de tomber aux mains des ennemis car nous sommes en plein dans la guerre de



Carte des environs de Québec dessinée par Villeneuve en 1685

trente ans. Ainsi en 1655, sur six navires partis de France, l'un a été pris par les Espagnols, un autre par les Anglais et un troisième s'est perdu en mer. En 1659 sur les passagers du Saint-André huit moururent en mer.

Cette année 1656 fut favorable : tous les bateaux partis de La Rochelle parvinrent au Canada début juin, soit après deux mois de traversée. Jacques Pépin cède dès que possible les contrats de ses engagés. Nous ignorons ce qu'a fait Guillaume pendant ces trois ans; peut-être a-t-il été au service de Bertrand Chesnay dit la Garenne bourgeois de Québec, qui sera témoin à son mariage quelques années plus tard?

C'est sans doute par un Saintongeais de retour que Guillaume Albert a incité son frère André et sa jeune sœur Marie, à venir le rejoindre. Ils s'y décidèrent et c'est comme passagers qu'ils effectuèrent la traversée probablement en 1657.

Concessions sur la côte de Lauson

Ayant terminé son temps d'engagement, Guillaume obtint en 1659 une concession sur la côte de Lauson. Il nous faut résumer le mode de distribution des terres dans ce pays neuf du Canada.

C'est la tenure perpétuelle du régime féodal qui *jette un dernier éclat au 17^e siècle*, a décrit Régine Pernoud. Pour la peuplade, comme on disait, le roi octroie par l'intermédiaire de la Compagnie des Cent-Associés, créée par Richelieu en 1627, des fiefs qui peuvent être cédés à leur tour à des vassaux (arrière-fiefs). Les seigneurs installent des *manants* (de manere : demeurer) qui doivent défricher, construire et cultiver les terres concédées moyennant censive (en argent) et/ou champart (en nature).

Jean de Lauson était maître des requêtes et membre de la Compagnie des Cent-Associés. Il en devint très vite l'intendant (le directeur) et il obtint à ce titre de vastes propriétés pour lui et sa famille, en particulier, en 1636, la seigneurie de Lauson, située sur la rive droite du Saint-Laurent, face à Québec, sur une étendue de plus de 10 kilomètres. En 1651 il est nommé gouverneur de la Nouvelle-France avec de vastes pouvoirs qu'il exerça jusqu'en 1656, date de son retour en France. Restèrent sur place plusieurs de ses fils dont Jean, grand sénéchal de la Nouvelle-France, qui hérita de la seigneurie de Lauson. Il se distingua dans la lutte contre les Iroquois. Seulement 2,5% des terres de cette grande seigneurie ont été concédés en censive de 1647 à 1661. En 1659, l'année où Guillaume obtint une concession, 750 arpents de terre sont distribués. Tous les lots ont quelques arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, ils sont rectangulaires dans une direction nord-ouest sud-est suivant le *rumb de vent* (terme d'origine anglaise désignant la trente-deuxième partie du cercle, soit un quart en termes de marine), d'où le nom de côte ou de rang donné à ces terrains. Voici le texte in extenso de la concession :

4 août 1659

Jean Seigneur de Lauson, Chevalier Grand Seneschal de la Nouvelle France à tous ceux qui ces presentes lettres verront salut. Scavoir partout que nous avons donné et concédé, donnons et concédons par ces présentes à titre de cens et rente seigneuriale à Guillaume Albert le nombre de six vingt arpents de terres et bois (42 hectares env.) en nostre seigneurie de Lauson, bornés lesdicts six arpents ainsi qu'il en suit à scavoir trois arpents de front sur le fleuve Saint Laurent (200 m. env.) sur quarante arpents (2500 m. env.) de profondeur tenant par devant sur ledict fleuve, par derrière sur la route ou chemin qui règnera le long des concessions, d'un coté à André Albert et d'autre aux terres non concédées, suivant les lignes et rumb de vent (mesure d'angle : 11,25 degrés compris entre 2 des 32 aires de vent) qui lui seront désignés. Pour jouir par ledict Albert, luy, ses hoirs et ayants cause, avec tout droict de chasse et pesche au devant et au dedans de sa concession.

Extrait des registres paroissiaux de Saint-Pierre d'Oléron

Le vingt deuxiesme de May mil six cent cinq a este baptizé
 François fils de Mathurin Albert de de Françoise Blanchard son parrin
 François deruchaud escuyer s(eigneu)r de la morinière et sa marrine Jehanne
 Seguin ainsy signé deruchaud parrin Seguin marrine
 Seguin Couillomin Rinyer présent

Acte de baptême du père supposé de Guillaume Albert

- 1 le gingt deuxiesme de May mil six cent cinq a este baptizé
- 2 françois fils de mathurin Albert de de françoise Blanchard son parrin
- 3 françois deruchaud escuyer s(eigneu)r de la morinière et sa marrine Jehanne
- 4 Seguin ainsy signé deruchaud parrin Seguin marrine
- 5 Seguin Couillomin Rinyer présent.

Le mesme jour a este baptizé André fils de
 François Albert et de Thomasse gabaret
 son parrin André Grimauld sa marryne françoise
 Riniers fille de feu M(ess)re Nicollau Rinyer vivant
 Sen(esch)al de la Chastelenye de Saint Denys

Chastelenye de Saint Denys
 Rinyer

Baptême d'André Albert (21 avril 1631)

- 1 Le mesme jour a este baptisé andré fils de
- 2 françois albert et de Thomasse gabaret
- 3 son parrin andré Grimauld sa marryne françoise
- 4 Riniers fille de feu M(ess)re Nicollau Rinyer vivant
- 5 Sen(esch)al de la Chastelenye de Saint Denys

À la charge de s'y établir dans la présente année, y avoir feu et lieu ou autre pour lui et continuer à l'advenir; autrement la présente concession (sera) nule sans autre formalités et sans que ledit Albert puisse prétendre aucun dommage et intérêt, ny restitution de despenses qu'il y pourrait avoir faicte pour bastir ou désherber et de plus un denier de cens portant losts et vente, saisine et amende pour chacun desdicts six vingts arpents de terre et bois, payables à la recepte de nostre domaine, le jour St Rémy chef d'octobre par chaque an et l'onzième partie de l'anguille ou saulmon que le dit Albert peschera ou fera pescher au droit de sa concession, salée et conditionnée portable à ladite recepte sur le quay de Québec à nostre choix à chaque jour St Martin d'Hyver avec deux chapons vifs. Envoiera à moudre ses grains au moulin banal quand il y en aura un construit sur ladite seigneurie et clora (clôturera) les terres de son desert (?) et de plus ne pourra prétendre aucuns dommages contre ses voysins pour les dégâts que les bestiaux y pourraient faire à l'advenir. Souffrira sur ses terres les chemins qui seront jugés nécessaires par nos officiers ensemble sur le bort de la rivierre Saint Laurent pour faciliter à la navigation et à la montée à l'abort des terres. Ne pourra ledit Albert vendre ny aliéner la présente concession qu'il ny aye au moins mis dix ou douze arpents de terre en labour et en cas de vente nous ou ceux qui auront droit de nous, pourrons retirer ladite concession en remboursant le sort principal (et pas les consorts) de la vente frais et loyaux coust suivant la coustume de Normandie que nous voulons estre suivie en ce chef le surplus estant régy par celle de Paris. Mandons au juge prévost de Lauson et Car. Ainsy a esté par nous le tout donné et octroyé audit Albert en foy de quoy nous avons signé la présente concession et scellé, faict apposer le cachet de nos armes et contre signé par nostre secretaire; à Québec ce quatriesme d'août mil six cents cinquante neuf

Lauson

Par mondit Sieur

G. Cousture secrétaire

Il a esté donné copie des présentes pour l'exécution de l'ordonnance de Monseigneur Talon intendant, faict à Québec ce 3^e juin 1666

signé Becquet

En résumé, Guillaume obtient, sans bourse délier, un terrain boisé en bordure du Saint-Laurent, à condition de s'y établir et de verser au seigneur 120 deniers, soit 10 sols, chaque année au 1^{er} octobre. D'autre part, il doit donner à la Saint-Martin (le 11 novembre) le onzième du produit de ses pêches et deux chapons. De plus, il doit clôturer sa terre et moudre ses grains au moulin seigneurial quand il sera construit.

Mariages de Marie, André et Guillaume Albert

Le même jour et dans les mêmes termes fut établie une concession identique à André Albert; les deux terrains étant contigus, l'habitation sera commune aux deux frères et la maison tenue par leur sœur Marie qui a tout juste 16 ans.

La guerre avec les Iroquois bat son plein. Les Albert sont très exposés, car séparés de Québec par le fleuve large de deux kilomètres. En 1661, Jean de Lauson, parti avec six compagnons pour chercher son beau-frère, rencontra un groupe d'Iroquois et ils furent massacrés tous les sept. Les trois Albert échappèrent au massacre; comme tous les habitants de la côte de Lauson ils avaient leurs fusils sous la main.

Le mesme iour Ille juin 1643 après midy fut pareillement
 baptisée Marie fille de François Albert et de thomasse
 Gabaret mariés de ce bourg parin François
 de Ceretany fils de m(essi)re du breuil marine Marie
 Gaigneux feme de m(essi)re du Vivier par moy curé susdit

Baptême de Marie Albert

- 1 Le mesme iour Ille juin 1643 après midy fut pareillement
- 2 baptisée Marie fille de François Albert et de thomasse
- 3 Gabaret mariés de ce bourg parin François
- 4 de Ceretany fils de m(essi)re du breuil marine Marie
- 5 Gaigneux feme de m(essi)re du Vivier par moy curé susdit

Marie ne devait pas rester longtemps avec ses frères : en 1663 à 20 ans, elle épouse Jean Chauveau, surnommé la Fleur, un pays qui avait voyagé avec Guillaume depuis La Rochelle. Mais elle ne s'éloignera pas car le Saintongeais obtint une concession contiguë à celle des Albert.

Guillaume, lui aussi, envisage de se marier; c'est d'ailleurs presque une nécessité; mais trouver une femme pose problème dans ce pays neuf où les hommes sont deux fois plus nombreux. Sous le régime de la Compagnie des Cent-Associés le recrutement des filles est laissé aux particuliers et aux institutions religieuses. À partir de 1663, la colonie étant prise en charge par le roi Louis XIV, Colbert favorise l'immigration féminine (les filles du roi).

Guillaume n'y eut pas recours car il trouva son épouse sur place : Élisabeth Halay était la fille de Jean-Baptiste originaire de la Beauce. Arrivé en Nouvelle-France un an avant Guillaume, il avait laissé femme et enfants en France. Dès 1656, il obtient de Lauson une concession de 120 arpents sur trois de front. Il rentre en France deux ans plus tard et ramène en 1659 son épouse Mathurine Valet et ses trois filles : Marie 18 ans, Barbe et Élisabeth (les voyages ne pouvaient être qu'annuels étant donné les rigueurs de l'hiver et les glaces du Saint-Laurent). Le voyage a dû être pénible pour Mathurine car elle est enceinte et accouche en septembre à Québec d'un garçon, Jean.

L'aînée, Marie est mariée dès l'année suivante : la seconde, Barbe, est placée comme servante; Élisabeth après confirmation (car la plupart de ces immigrants sont foncièrement catholiques) va convoquer en justes noces avec Guillaume Albert.

Un contrat de mariage est signé au greffe de Duquet le 26 juillet 1664, en présence d'André dit Laroche, de Marie Albert, son mari Jean Chauveau et d'un bourgeois de Québec Bertrand Chesnay dit la Garenne. Le père, Jean-Baptiste Halay, donne 200 livres (une belle somme) à sa fille.

La cérémonie religieuse a lieu en l'église Notre-Dame de Québec :

L'an de grâce 1664 le 25^e d'août après fiançailles et publications des trois bans faites au prosne des messes paroissiales les 3^e, 10^e et 17^e d'août et ne s'estant descouvert aucun empeschement légitime, je Henry de Bernières curé de cette paroisse y ay interrogé Guillaume Albert, fils de défunct François Albert et de Thomase Gabarette de la paroisse de St Pierre d'Oléron en Sainctonge d'une part et Elisabeth Halay fille de Jean Baptiste Halay et de Mathurine Valet de cette paroisse d'autre part, et leur mutuel consentement par moy pris, je les ay solennement par paroles de présents conjoints en mariage et donné la bénédiction nuptiale en présence des tesmoins cognus, André Albert frère, Chauveau dit la Fleur, Jean Baptiste Halay père de la fille, Joachim Girard son beau frère et ensuite ay célébré la "Sainte Messe".

Seul le curé a signé

Les nouveaux mariés regagnent leur demeure de la côte de Lauson en traversant le fleuve grâce à un canot fait de peaux et d'écorce de bouleau ou en *cajoux* sorte de radeau de voile.

Les Canadiens fêtaient le mariage, de préférence en hiver, par plusieurs jours de réjouissance; mais en août Guillaume doit moissonner son blé car c'est le temps des récoltes. Cependant, Marie, qui est restée à la maison, a certainement préparé un bon repas, les mets de choix étant la *tourtière*, un pâté de gibiers ou de volailles, le lard salé et l'anguille fumée.

Guillaume a déjà défriché en bordure du fleuve; il a utilisé les bois droits pour construire sa maison et brûlé le reste. Au printemps, il a semé du blé qui fournira l'essentiel de la nourriture.

La Nouvelle-France est prospère; depuis 1663, elle est assimilée à une province française et dirigée par le Conseil Souverain, où siègent le gouverneur et l'intendant envoyés par le roi. Le régiment de Carignan-Salières assure la sécurité des habitants. Québec, après avoir souffert d'un *tremble terre*, se développe : 70 maisons sont groupées autour du fort.

Le premier enfant du couple ne tarde pas : Jean, né en juillet 1665 fut baptisé à Québec. Deux ans plus tard Guillaume avait défriché neuf arpents sur les cent vingt concédés; sur la moitié il cultive des céréales, le reste est en prés pour nourrir les trois bêtes à cornes qu'il possède. Il étendra progressivement la partie cultivée tout en conservant soigneusement les érables pour en faire du sirop; mais il gardera une grande partie boisée pour en tirer le bois de chauffage; c'est aussi son domaine de chasse comme l'a édicté l'ordonnance de l'intendant Talon; de même il a un droit exclusif de pêche devant son domaine.

L'été est court au Canada, le fermier utilise tout le jour pour semer, faire les foins puis les récoltes. L'hiver est long et rigoureux, la famille est groupée autour du poêle dans la maison bien calfeutrée; on vit sur les réserves et quelques gibiers. Les sorties dans la neige sont facilitées par les raquettes, copiées sur celles des Indiens; ils peuvent aller à Québec à pied, le fleuve étant entièrement gelé.

Les habitants de ce pays sont volontiers procéduriers, peut-être l'origine normande de beaucoup d'entre eux en est-elle la cause?

En 1667 les deux frères Albert et plusieurs habitants de la *Coste et Seigneurie de Lauson* font appel d'une sentence du lieutenant civil qui veut les obliger de donner du terrain en vue d'un chemin *pour la liberté publique tant des bestiaux qu'autrement* à implanter *au plus proche que faire se pourra au-dessus des marées, de la largeur d'une perche* soit six mètres environ. De plus, ils doivent y travailler, fournir les pieux pour se clôturer et l'entretenir à l'avenir. Enfin les bestiaux seront rentrés

tous les soirs sous peine d'amende; les cochons doivent être enfermés ou gardés *en sorte qu'ils ne fassent aucun dommage aux grains et prairies et en cas de dommage (il est) permis de les tuer.*

Cet appel fut rejeté par le Conseil Souverain et le chemin en bordure du Saint-Laurent fut entrepris par les habitants de Lauzon.

Au printemps de 1667, le gouvernement de la Nouvelle-France fait procéder à un recensement des personnes et des biens. Sur la côte de Lauzon se trouvent 113 *âmes* et 56 bestiaux; 236 arpents de terre sont en culture.

Il y a 20 exploitations tenues par des pionniers, trois fermes avec domestiques, un notaire Pierre (Duquet) La Chesnais et le capitaine de la Côte de Lauzon, Guillaume Couture.

Parmi les tenanciers, nous trouvons la famille Halay (douze arpents travaillés avec un domestique) et les Albert : Guillaume a seulement une tête de bétail à cornes et six arpents *en valeur*; André en cultive sept; Jean Chauveau, leur beau-frère, a une tête de bétail et travaille cinq arpents.

En 1669, son frère, de 4 ans son aîné, André dit Laroche épouse Anne Goiset, une veuve d'origine parisienne. Par contrat de mariage, elle apporte 750 livres, auxquelles il faut ajouter 50 livres de *présent du roi*. Il s'agissait donc d'une *filles du roi*.

On appelait ainsi les émigrantes passées au Canada de 1663 à 1673 aux frais du roi; leur voyage était groupé et elles étaient établies par l'intendant, recevant au mariage le *présent du roi* de 50 livres pour les roturières et 100 livres aux demoiselles.

Certaines étaient volontaires, d'autres recrutées par les curés; mais les deux tiers furent tirées de l'Hôpital Général de Paris. L'intendant Talon demanda à Colbert *qu'elles aient l'âge convenable et qu'elles soient choisies bien saines* (1667). Malgré cette recommandation, leur taux de stérilité fut élevé. Trois ans plus tard, Talon écrit à nouveau au ministre :

Il seroit bon de recommander fortement que celles qui seront destinées pour ce pays ne soient aucunement disgraciées de la nature, quelles n'ayent rien de rebutant à l'extérieur, qu'elles soient saines et fortes pour le travail de Campagne, ou du moins qu'elles ayent quelque industrie pour les ouvrages de main.

Les années passent

Les années passent, ponctuées de naissances chez Guillaume; par contre, André et Anne Goiset n'ont pas d'enfant.

En 1681, un recensement est opéré : par rapport au précédent en 1667, la population de la côte de Lauzon a considérablement augmenté (286 habitants dont les deux tiers d'enfants). Le nombre d'exploitations a doublé; les fusils sont *décomptés* : il y en a autant que de foyers, plus quelques pistolets et carabines.

Guillaume a augmenté son cheptel (six bêtes de bétail) et défriché huit arpents supplémentaires. Dans cette population se trouvent deux charpentiers, un menuisier, un chapelier, un tanneur; relevons un arquebusier et trois domestiques.

En 1684, André Albert est au plus mal; le 29 septembre il fait venir le notaire de Québec, maître Pierre Duquet, qui met par écrit ses dispositions testamentaires :

André Albert dit La Roche estant au lit malade toutefois sain d'esprit, mémoire et entendement ... donne 20 livres aux pauvres de la Paroisse, 100 livres pour faire dire 75 messes à Québec et 25 dans sa paroisse de Saint-Joseph.

Il fait des legs à la Congrégation de Notre-Dame, à l'Hôtel-Dieu, aux Pères Récollets, enfin à sa filleule, le tout pour 83 livres.

Ce qui restera après avoir payé ses dettes sera pour son épouse Anne Goiset *pour en disposer ainsi qu'elle advisera, sans être tenue d'en rendre aucun compte.*

André mourut le 30 septembre à l'âge de 53 ans. Début octobre Guillaume et Marie Albert, épouse Chauveau, renoncèrent à la succession. La terre sera vendue au voisin Ignace Guay pour 1300 livres.

En 1685, une carte des environs de Québec est dressée par le sieur de Villeneuve; elle nous montre la côte de Lauzon très étendue sur la rive droite du Saint-Laurent; la maison de Guillaume Albert y est représentée, face à l'Île d'Orléans; il a pour voisins au sud Jean Chauveau son beau-frère et au nord Ignace Guay, dont les maisons sont marquées. À proximité de la pointe Lévi, deux moulins ont été aménagés sur un ruisseau, l'un pour le blé, l'autre pour tanner les peaux; ils appartiennent au sieur de Lalande. Une chapelle a été construite au voisinage.

Douze enfants

Il est bien connu que les pionniers canadiens-français furent très prolifiques. Guillaume et Élisabeth eurent douze enfants répartis sur 25 ans, ce qui laisse supposer un nombre de grossesses plus élevé.

Jean, l'aîné des six garçons, deviendra marin et sera pilote dans la marine royale à Brest puis à Toulon où il fondera une famille. L'un de ses frères est décédé jeune; trois autres ont quitté le Canada avant 1713, date de la succession du père; le dernier, François, est resté au pays (célibataire, il a eu quatre enfants naturels, des filles de trois mères différentes), si bien qu'il n'y pas eu de descendance mâle nommée Albert au Canada.

Parmi les filles, l'une est morte à deux ans, les cinq autres se marient sur place et leurs enfants seront nombreux (au total il a été décompté 86 descendants du couple Albert-Halay en 1730).

En 1687, Guillaume a marié sa fille aînée Barbe; elle a 19 ans (les filles se marient jeunes), elle épouse un tonnelier, André Jorian. Un contrat de mariage est signé chez maître Rageot en présence de la famille, de nombreux amis et voisins qui signent au bas de l'acte. Les jeunes époux habiteront Québec où travaille le tonnelier.

En 1688, Guillaume réclame le remboursement de 54 livres sur la succession de Toussaint Pesqueux; il fait état de frais pour son hébergement chez lui pendant deux mois avant le décès. Un jugement de la Prévosté de la seigneurie de Lauzon ne le satisfait pas; il fait appel devant le Conseil Souverain : le 18 avril 1689, le Conseil auquel assistait l'intendant annule la sentence précédente

a dit la succession luy estre redevable du contenu de son mémoire montant à la somme de 54 livres, à la réserve de la somme de dix livres neuf sols pour neuf cordes et demie de bois que le dit deffunt luy a faites, a raison de vingt deux sols la corde; et faisant droit le dit Conseil a mis et met les dites deux sentences au néant, ordonne que les hardes et meubles du dit deffunt Pesqueux seront raportez par ceux ausquels le dit Albert les a remis, ou la valeur, pour estre payé sur icelle les frais de l'enterrement et messes, ensuite le dit Albert de la somme de quarante trois livres onze sols restant a luy deüe du contenu en son dit mémoire, et

iceluy déchargé des frais et depens esquels il estoit condamné, et ceux raisonnablement faits payez ensuite sur le restant des biens de la dite succession suivant la taxe qui en sera faite par l'un des Conseillers.

Il a donc obtenu gain de cause pour l'essentiel.

L'année suivante, Guillaume et Élisabeth sa femme projettent de marier leur fille Louise Charlotte, 19 ans, avec Léon Dubroca, fils d'un marchand en la ville de Bayonne. Par-devant François Genaple, notaire gardenotes du Roy *accords et promesses ont été faits*. Mais la cérémonie religieuse n'a pas eu lieu et le contrat fut annulé. Louise se mariera cinq ans plus tard à Lévis avec Pierre Plassant, un marchand de la ville de Québec.

En 1694, Élisabeth, la troisième des filles, se marie à 18 ans avec Michel Guay *fils de deffunct Jean Guay*, leur proche voisin; la cérémonie a lieu à Lévis où a été créée une paroisse. Un contrat de mariage avait été fait devant maître Chambalon *ledit Albert promet bailler à la future épouse ses habits nuptiaux*, le futur époux donne trois cents livres de *douaire coutumier*, le préciput étant de 150 livres pour le survivant.

Comme tous les habitants du Québec, les Albert étaient très bons catholiques. Guillaume avait son banc, le neuvième du côté de l'évangile, dans la chapelle de la pointe Lévi, devenue paroisse dédiée à Saint-Joseph, tenue par Philippe Boucher, curé. Guillaume Albert devint même en 1694 le marguillier de la fabrique; à la fin de l'année il rend les comptes : 142 livres 13 sols de recettes provenant des bancs et des troncs et 72 livres 4 sols de dépenses; le livre des finances, conservé jusqu'à nous, en témoigne.

Comme père d'une nombreuse famille, Guillaume Albert était bien considéré; dans les processions et les cérémonies publiques, la première place était donnée à ceux qui avaient le plus d'enfants. Un présent du roi récompensait les familles de dix enfants et plus, ce qui était leur cas. Des faveurs spéciales étaient accordées aux pères qui mariaient leurs enfants précocement (16 ans pour les garçons et 14 pour les filles). Les jeunes qui refusaient de se marier étaient privés de faire la traite ou d'aller à la chasse de fourrure.

Séjour en France

Guillaume est en Nouvelle-France depuis près de 40 ans, il a créé une exploitation et fondé une famille; et voilà qu'il est pris du mal du pays saintongeais! En 1695, le vieux couple décide d'aller se retirer en France. Ils vendent, devant notaire, leur habitation avec terre, bestiaux et matériel à Jacques Chauveau, leur neveu et voisin immédiat *l'acheteur payera quatre mille francs aux vendeurs auparavant leur départ de ce pays, dans la fin du présent mois, en une lettre de change tirée par Messieurs les intéressez dans la ferme du Roy, payable par leur commis à La Rochelle*. Sept jours après Guillaume Albert donnait quittance de deux lettres de change représentant le prix de la vente.

Un inventaire a été fait : la maison n'a qu'une seule pièce, la salle et un grenier. Deux granges contiennent bled froment, foin et bestiaux. Parmi les objets inventoriés relevons cinq fusils et deux paires de raquettes. Guillaume et sa femme *ont déclaré ne scavoir écrire de ce requis*.

Il semble bien que nos pionniers soient retournés en Saintonge. En effet, aucun acte ne manifeste leur présence au Québec pendant sept ans; d'autre part, dans son testament Guillaume rappelle une dette *à ses neveux qui sont en France*.

(à suivre)

* * * * *

ROBERT-LIONEL SÉGUIN (1920-1982)

ET SA COLLECTION

par Jacques Saintonge

Robert-Lionel Séguin a déjà dit : *Il n'y a pas de petite histoire, il n'y a que de petits historiens. Établir l'histoire de la charrette à foin n'est pas insignifiant : c'est un chaînon dans l'histoire des transports*¹.

Le 18 septembre dernier, devant un auditoire peu nombreux mais très réceptif et attentif réuni à la salle Henri-Gagnon du pavillon Casault de l'Université Laval, Gilles Boulet, directeur général du Musée des arts et traditions populaires de l'Université du Québec à Trois-Rivières, est venu parler de l'historien Robert-Lionel Séguin et de sa collection unique d'objets représentatifs de la civilisation traditionnelle au Canada français.

Sauf pour ses activités professionnelles, Séguin n'a jamais quitté sa paroisse de Rigaud, où ses ancêtres se sont succédé de génération en génération durant quelque deux siècles. C'est là qu'il est né le 7 mars 1920, de l'union d'Omer et de Jeanne Séguin. Dès l'âge de 7 ou 8 ans, aimait-il à raconter, il collectionnait déjà outils et jouets anciens. Poussé par quelque diable le hantant, comme aurait dit le fabuliste La Fontaine, ce fut le début d'une chasse au trésor inlassable qui allait durer plus de 50 ans. De simples hochets, même des édifices entiers prendront la route de Rigaud et s'accumuleront, au fil des ans, autour de la vieille résidence de l'historien.

C'est à l'âge de 37 ans que Robert-Lionel décide de quitter le célibat, ayant trouvé dans son propre patelin la jeune fille compréhensive qui l'aidera à poursuivre son œuvre, à cheminer avec lui dans la même ligne de pensée. Le 26 octobre 1947, dans l'église Sainte-Madeleine de Rigaud, l'archiviste Séguin épouse la linotypiste Huguette Servant, âgée de 28 ans, fille d'Émile et de Corine Lorrain.

Sa formation et sa carrière

Robert-Lionel Séguin portait avec lui un bagage impressionnant de diplômes. Sa formation pluridisciplinaire l'a sans doute préparé à sélectionner avec une méthode rigoureuse les objets d'art populaire. Cet art, disait-il, qui est *celui des autodidactes, des artisans sans préparation académique*.² En somme des objets d'art unique, hors commerce.

Séguin était docteur ès lettres et histoire de l'Université Laval, ainsi que licencié ès sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal. Son ouvrage intitulé *La Vie libertine en Nouvelle-France au XVIIe siècle*, publié en 1972 par Leméac, lui a survi de thèse en vue de l'obtention d'un doctorat d'État ès lettres et sciences humaines de la Sorbonne. Cette thèse a été soutenue à Paris, le 14 juin de la même année, en présence d'un jury présidé par Jacques Soustelle, ancien ministre et directeur d'études, et composé aussi de Hubert Deschamps, ancien gouverneur de la Côte d'Ivoire et de la Somalie, Yves Person, professeur d'histoire de l'expression coloniale à la Sorbonne, et Jean Guiart, directeur des Sections d'ethnologie à la Sorbonne et au Musée de l'Homme à Paris. L'historien québécois a obtenu ce doctorat avec la mention *très honorable*.

La carrière de Robert-Lionel Séguin avait débuté à l'Université Laval de Québec et à l'Université de Montréal à titre d'enseignant. Il avait aussi œuvré une dizaine d'années en qualité d'archiviste au service du gouvernement du Québec : d'abord aux Archives judiciaires maintenant intégrées aux Archives nationales du Québec, puis à celles du ministère de la Justice. Il sera ensuite attaché au Secrétariat de la province, au Musée du Québec et aux Affaires culturelles.

Au début des années 1970, Maurice Carrier et Gilles Boulet, respectivement directeur du département d'histoire et recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, lui proposent de créer dans cette institution un Centre de documentation en civilisation traditionnelle. Séguin accepte avec enthousiasme ce défi. Il y sera aussi chargé de cours. Résidant toujours à Rigaud, il viendra deux fois par semaine à Trois-Rivières, en autobus, porter son enseignement à ses étudiants. Il le fera jusqu'à sa mort survenue le 18 septembre 1982.

Son œuvre d'historien et d'ethnologue

Robert-Lionel Séguin a laissé à la postérité une œuvre originale d'historien et d'ethnologue. On avait reconnu de son vivant son importante contribution en ce domaine en l'invitant à devenir membre de trois prestigieux organismes : la Société royale du Canada, la Société des Dix et la Société d'ethnographie française de Paris.

Outre *La Vie libertine en Nouvelle-France au XVII^e siècle*, ouvrage publié en 1972, il nous a aussi laissé :

- *Le Mouvement insurrectionnel dans la presqu'île de Vaudreuil, 1837-1839*, (Montréal, 1955);
- *La Sorcellerie au Canada français du XVII^e au XIX^e siècle* (Montréal, 1959 et 1971);
- *L'Équipement de la ferme canadienne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, (Montréal, 1959);
- *Les Moules du Québec*, (Ottawa, 1963);
- *Les Granges du Québec du XVII^e au XIX^e siècle*, (Ottawa, 1963);
- *La Civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles*, (Montréal et Paris, 1967, Prix du Gouverneur général en 1968);
- *La Victoire de Saint-Denis*, (Montréal, 1968);
- *Le Costume civil en Nouvelle-France*, (Ottawa, 1968);
- *La Maison en Nouvelle-France*, (Ottawa, 1968);
- *Les Divertissements en Nouvelle-France*, (Ottawa, 1968);
- *Les Jouets anciens du Québec*, (Montréal, 1969);
- *Les Ustensiles en Nouvelle-France*, (Montréal, 1972);
- *Ethnologie québécoise* (en collaboration, Montréal, 1972);
- *L'Esprit révolutionnaire dans l'art québécois*, (Montréal, 1973).

Séguin a aussi fait paraître plusieurs articles importants, notamment dans *l'Action nationale*, la *Revue d'histoire de l'Amérique française* et les *Cahiers des Dix* ³.

Sa collection

Le texte qui suit est un sommaire de la collection Séguin, tel que présenté par le conférencier Gilles Boulet aux auditeurs présents le 18 septembre. Nous l'offrons tel quel à nos lecteurs.

LA COLLECTION ROBERT-LIONEL SÉGUIN

Alors qu'il accomplissait son œuvre, la réputation de collectionneur passionné et d'ethnologue de Robert-Lionel Séguin s'étendit rapidement partout au Québec : l'on attendait ses visites à l'Île d'Orléans, à l'Île aux Coudres en Charlevoix, aux Îles-de-la-Madeleine, pour lui offrir un tapis à langues de chat, un tableau d'un peintre naïf, un pêche-coques ... Il était décédé qu'on lui écrivait encore : *J'ai un vieux métier ...*

L'itinéraire intellectuel de ce chercheur l'avait conduit vers la culture matérielle jusqu'alors peu étudiée ici. Pour ses travaux, il s'entourait de ce qu'il désignera plus tard "d'archives figurées" qui

devinrent le fonds de sa collection. En plus de son importante œuvre écrite qui comprend des milliers de pages dont plusieurs œuvres publiées, prend place une contribution importante à la filmographie ethnologique (31 films : *le faiseur de violons, le dressage de bœufs, la taille de la pierre ...*)

Il faut ajouter à ces ouvrages, l'élaboration de ce qui est devenu sa collection, que l'on partage en quatre catégories : les artefacts, les bâtiments, les archives, la bibliothèque.

Les artefacts

(Selon la fiche de validation produite par Bergeron/Gagnon, conseillers en patrimoine)

1° Ameublement (accessoires de maison)

Mobilier : 500 pièces
Verre : 215 pièces
Céramique : 100 pièces
Éclairage : 100 pièces
Vaisselle de métal : 75 pièces

2° Objets personnels

Textiles et costumes : 837 pièces
Accessoires personnels : 200 pièces
Articles de toilette : 60 pièces
Parures : 50 pièces

3° Outils et équipements

Métiers : 4000 pièces
Agriculture : 2000 pièces
Appareils de chauffage : 10 pièces

4° Objets de communication

Disques : 350 disques québécois
Instruments de musique (fanfare) : 20 objets
Appareils de reproduction du son : 19 appareils
Objets de publicité : 10 pièces

5° Objets de transport

Hiver : 125
Été : 10

6° Objets d'art

Art populaire : 600 pièces
Art original : 115 tableaux
Maquettes : 3 pièces

7° Objets de récréation

Jeux, jouets : 600 pièces
Équipements de sport : 40 pièces

8° Objets à partie sociale

Objets commémoratifs ou de cérémonie : 1400 pièces

9° Emballages et contenants

Contenants : 120 pièces
Produits d'emballage : 20 pièces

10° **Ferronnerie/quincaillerie de bâtiment**
2000 pièces

11° **Domaine médical**
30 pièces

11° **Objets ethniques**
10 pièces

11° **Divers**
1000 à 1200 objets de toute nature

Les bâtiments (neuf)

- une grange à encorbellement ou abat-vent, antérieure au XIX^e siècle
- une porcherie à toiture de chaume, d'usage aux XVIII^e et XIX^e siècles
- un séchoir à maïs de type pentagonal, bâti vers 1872; construction rarissime
- une baraque des îles à toit réglable, de tradition hollandaise, apparue aux Îles-de-la-Madeleine au début du XIX^e siècle
- un marche-à-terre (force motrice), milieu du XIX^e siècle
- une maison de type architectural traditionnel
- deux petites laiteries

N.B. Une autre maison traditionnelle, plus grande, se trouve à Rigaud et viendra s'ajouter éventuellement aux bâtiments de la collection.

Les archives

Les archives comprennent près de 10 mètres linéaires d'archives *sensu stricto* : 7000 pages (volumes, articles, conférences) et des milliers de documents : cartes, gravures, monnaies, timbres, photos, ... en plus de quelque 200 000 fiches constituées par l'ethnologue dans le domaine de la civilisation traditionnelle, ainsi que plus de 80 000 documents du Régime français.

L'on y trouve notamment des actes ayant trait à plusieurs seigneuries : Rigaud, Vaudreuil, Soulanges, Berthier ... Ces actes de concession, de vente, d'échange de terrains, de recensements, renvoient au vécu de la collectivité. Une quantité importante de documents a trait aux personnalités nationales : correspondance de Bégon, Bigot, Bourget (Mgr Ignace) ... et ainsi de suite selon l'ordre alphabétique. Sous la rubrique "familles et notables", se trouvent regroupés des manuscrits concernant les Bédard, Bélanger, Bériault, ... Masson, ...

Une foule d'actes notariés de tous genres allant de 1750 à 1945 en font aussi partie. Et l'on y découvre enfin des pièces uniques, comme le *Journal d'exil* de Lepailleur, patriote déporté en Australie en 1838, et la *Proclamation* exposant les motifs de la saisie du *Canadien* et de l'arrestation de ses propriétaires, le 21 mars 1810.

La bibliothèque

La bibliothèque, qui compte près de 6000 volumes, est d'une richesse unique tant elle réunit des ouvrages qui disent la vie quotidienne dans sa matérialité. Elle comprend notamment des incunables

canadiens ou européens d'une valeur documentaire inégalée, tels les *Lettres de Marie-de-l'Incarnation*, dont l'édition originale de 1682.

Dictionnaires, encyclopédies, almanachs, traités d'agriculture, d'art, de linguistique, de médecine, de science et d'histoire naturelle, volumes d'histoire, de généalogie, de géographie, de musique, mémoires, souvenirs et correspondances, livres scolaires, de métiers ..., autant de rubriques exprimant à leur façon la richesse de cette bibliothèque consacrée à la recherche ethnographique. Le principal mérite de cette bibliothèque est de permettre à la fois d'avoir accès à des informations spécifiquement reliées aux artefacts ainsi qu'aux mentalités.

De plus, la somme de monographies paroissiales permet des recoupements historiographiques significatifs. Un autre intérêt enfin de cette bibliothèque tient à la présence importante d'ouvrages spécialisés originant de France, des États-Unis, d'Angleterre, permettant à l'ethnologie d'éclater dans ses frontières par des comparaisons qui assurent une démarche scientifique ouverte sur le monde.

Ajoutons que c'est en 1983 que l'Université du Québec à Trois-Rivières a acquis de madame Huguette Servant, la veuve de l'historien, la collection estimée à 1 500 000 \$, selon Gilles Boulet, mais que Séguin avait consenti à vendre de son vivant à l'institution trifluvienne pour une somme beaucoup plus modique.

C'est le Musée des arts et traditions populaires du Québec qui abritera la collection Séguin. Il est prévu que ce musée ouvrira ses portes à Trois-Rivières en 1993. Il sera réparti dans trois bâtiments ayant des fonctions différentes :

1. Un nouvel édifice sera érigé à l'angle des rues Hart et Laviolette, sur le terrain de l'ancien pavillon Boulet de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Y seront aménagés des salles d'expositions, des ateliers éducatifs, une médiathèque, une salle de visionnement, une boutique, un casse-croûte, une billetterie et d'autres services au public.
2. La vieille prison de Trois-Rivières, construite en 1818 et déclarée monument historique en 1978, sera partiellement aménagée en centre d'interprétation; les étages supérieurs serviront de bureaux au musée.
3. Le pavillon Robert-Lionel-Séguin logera le Service de conservation, c'est-à-dire les réserves, l'atelier de restauration, les archives, une salle d'isolation et un atelier de menuiserie.

En terminant, rappelons cette réflexion de Louis-Edmond Hamelin, qui était recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières lorsque celle-ci, le 13 juin 1983, fit l'acquisition de la collection :

À force d'aimer une fleur on la fait naître. Au-delà de la transaction d'affaires, il y avait surtout autre chose, comme une dimension amoureuse, une atmosphère de grandeur, presque sacrée, entourait les conservations et les gestes. Le Québec dans son plus cher était sans cesse présent. Une piété culturelle doublait les bonnes volontés ⁴.

Ascendance de Robert-Lionel Séguin

Robert-Lionel Séguin accordait une grande importance à sa famille et à ses ancêtres dont il aimait à raconter l'histoire. François Séguin dit Ladéroute, baptisé à Saint-Aubin-en-Bray le 4 juillet 1644, était venu de Picardie avec la compagnie de Saint-Ours du régiment de Carignan en 1665. Ses parents étaient Laurent Séguin et Marie Massieu, mariés à Guigy-en-Bray le 14 juillet 1643. François était donc l'aîné de la famille. Le 31 octobre 1672, il avait épousé à Boucherville Jeanne Petit, fille de Jean

et de Jeanne Gaudreau, de La Rochelle. Voici les générations successives qui ont abouti à leur célèbre descendant :

- II Jean-Baptiste Séguin dit Ladéroute et Geneviève Barbeau (Jean et Marie De Noyon), m. Boucherville, le 7 juin 1710.
- III Pierre Séguin (veuf de Joseph Mallet) et Catherine André dit Saint-Amant (Louis et Marie Samson), m. Sainte-Anne-de-Bellevue le 3 novembre 1761.
- IV Jean-Noël Séguin et Marie-Louise Rochbrune (Joseph et Josephite Sauvé), m. Vaudreuil le 21 janvier 1793.
- V Jean-Baptiste Séguin et Josephite Sabourin (Antoine et Angélique Condon), m. Rigaud le 18 octobre 1824.
- VI Napoléon Séguin et Émilie Gauthier (Antoine-Narcisse et Josephite Charlebois), m. Rigaud le 23 janvier 1872.
- VII Omer Séguin et Marie-Jeanne Séguin (Amédée et Céline Cadieux), m. Rigaud le 15 janvier 1917.
- VIII Robert-Lionel Séguin et Huguette Servant (Émile et Corine Lorrain), m. Rigaud le 26 octobre 1957.

Références et bibliographie

- (1) Pontaut, Alain : *L'opération sauvetage d'un historien pas comme les autres* (Maclean, décembre 1975, p. 19).
- (2) Beaulieu, Victor-Lévy (*Perspectives*, 29 juillet 1972).
- (3) Hamel, Réginald et al. : *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* (Fides, Montréal, 1976).
- (4) Hamelin, Louis-Edmond : *Symbolique et destinée des Archives figurées Robert-Lionel Séguin*. Cité dans *Réseau*, magazine de l'Université du Québec (février 1988, p. 13).

Autres ouvrages ou sources consultés :

Séguin, Robert-Lionel : *La Vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle* (Leméac, Montréal, 1972).

ANQ : le Registre de la population, le Fichier Loiselle et divers répertoires de mariages.

Le Nouvelliste : articles publiés les 14 et 18 juin 1983, les 24 septembre et 25 octobre 1986, ainsi que le 24 juin 1987.

Jetté, René : *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, (P.U.M., 1983, p. 1041).

* * * * *

COURS DE GÉNÉALOGIE

La Société de généalogie vous offre l'opportunité d'assister à un cours de généalogie donné par M. Michel Simard. Ce cours aura lieu le samedi 7 décembre 1991 de 9h00 à 15h00 à la bibliothèque de la Société, local 1246. Il portera sur les sources généalogiques et les méthodes de recherche. La partie théorique se tiendra de 9h00 à 12h00. L'après-midi sera consacré à des travaux pratiques.

Une invitation spéciale est lancée aux nouveaux membres (aucuns frais d'inscription), ainsi qu'aux non-membres (frais d'inscription de 15,00 \$ déductibles de la cotisation annuelle de 25,00 \$). La participation est limitée à 20 personnes. Inscrivez-vous au plus tôt en téléphonant à 651-9127 aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou en laissant le message. On vous suggère d'apporter votre lunch; il y a aussi des machines distributrices sur place pour vous accommoder.

* * * * *

LA TAILLE DU CHROMOSOME Y HUMAIN A-T-ELLE UNE INFLUENCE SUR LE PSYCHISME ET LE COMPORTEMENT DES INDIVIDUS?

par Paul Genest

On ne peut douter, aujourd'hui, que le chromosome Y soit l'apanage du sexe masculin. Depuis plus de trois décennies, il a été constaté que, de tous les chromosomes humains, l'Y est celui qui subit le plus de variations morphologiques et que le polymorphisme avait, dans l'ensemble, un caractère ethnique. Ainsi, Cohen et coll. ¹ ont noté que les Japonais avaient un Y plus grand que la moyenne. Mais Court Brown ² a trouvé que 2,3% seulement de la population mâle normale qu'il avait étudiée, avait un chromosome Y de grande taille. Makino ³ et de la Chapelle ⁴ ont rapporté indépendamment que la taille de l'Y était un caractère patrilinéaire héréditaire.

À l'automne 1966, nous avons observé une anomalie très rare du chromosome Y ⁵, qui constituait alors une observation princeps dans les annales médicales. Par suite des facilités offertes dans la région de Québec, pour les études généalogiques, de l'obligeance du milieu universitaire ainsi que de la possibilité d'effectuer des analyses cytogénétiques, nous nous sommes intéressés, dans la décennie qui suivit, à des recherches sur le polymorphisme du chromosome Y.

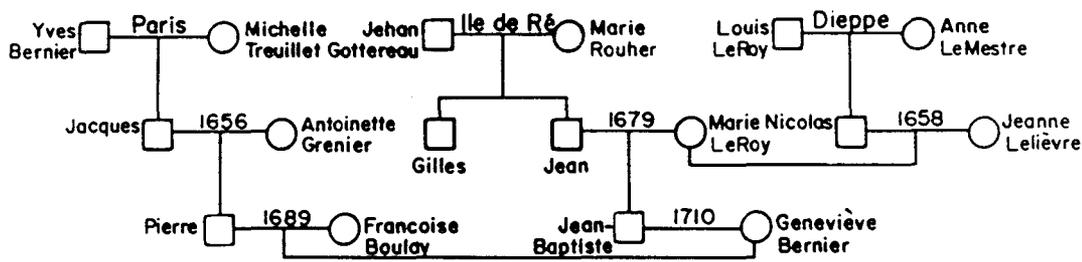
Nous avons établi plusieurs lignées familiales, porteuses de chromosomes Y polymorphiques, transmis patrilinéairement depuis les premiers ancêtres venus de France au Québec, au cours du dix-septième siècle.

Malgré que la littérature cytogénétique fourmille de rapports de chromosomes Y variants, liés à des malformations congénitales, on y est d'avis, aujourd'hui, que le chromosome Y, par sa nature moléculaire, ne possède qu'un faible bagage génique et que ses variations morphologiques constituent un excellent indicateur d'identification familiale, tout en n'affectant pas la santé du porteur.

En étudiant quelques lignées familiales porteuses d'un grand Y, nous avons été surpris de noter que les ancêtres de quatre lignées avaient eu des contacts fréquents, qui avaient entraîné des liaisons matrimoniales s'étendant même jusqu'aux enfants (*L'Ancêtre*, Vol. 17, N° 6). Ce sont ces alliances, survenues il y a trois cents ans, chez des individus porteurs insoupçonnés d'un grand chromosome Y, dont la rareté était plus qu'une simple coïncidence, que nous voulons présenter. On peut se demander si la pauvreté génique du chromosome Y est réelle ou apparente et si cet Y n'a pas joué un rôle particulier dans ces associations ancestrales.

Voici les faits : les ancêtres intéressés sont Jacques Bernier, Jean Gottereau (Gaudreau), Nicolas LeRoy (Roy) et Robert Caron.

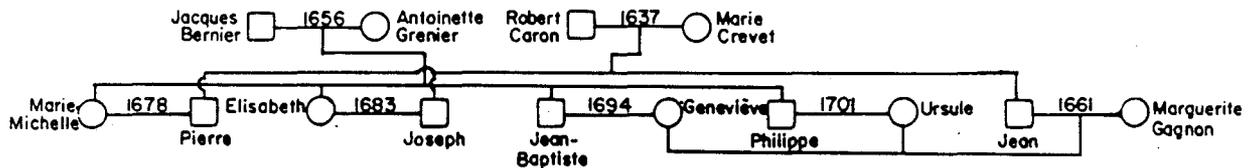
Jacques Bernier est né en 1633, dans la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, fils d'Yves Bernier et de Michelle Treuillet. Il vint en Nouvelle-France vers 1653 et se maria, à Québec, à Antoinette Grenier, le 23 juillet 1656. Il s'établit d'abord à l'Île d'Orléans, quelques mois après le massacre, par les Iroquois, des habitants de la bourgade huronne, sise au sud-ouest de la nouvelle terre de Bernier. En 1667, Bernier avait déjà trois employés dont Gilles Gaudreau qui, avec son frère Jean, est l'ancêtre de tous les Gaudreau(lt) québécois. Peut-être par suite de la crainte d'une nouvelle attaque iroquoise qui planait sur l'Île d'Orléans, Jacques Bernier accepta de s'établir à Cap-Saint-Ignace, localité située à une soixantaine de kilomètres à l'est de Québec, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Il en devint le premier colon, le 5 février 1673. Bernier y passa le reste de ses jours et y mourut le 20 juillet 1713. À la suite du premier ancêtre, dix générations de Bernier ont vécu à cet endroit ⁶.



Tous les individus mâles ont un grand Y

Les dates sont celles de mariage

Arbre généalogique montrant l'association de trois ancêtres porteurs d'un grand chromosome Y.



Tous les individus mâles ont un grand chromosome Y.

Les dates sont celles de mariage.

Liaison Bernier-Caron porteurs d'un grand chromosome Y.

Jean Gottereau (Gaudreau) est né le 6 août 1649, à Sainte-Catherine-de-la-Flotte, Île de Ré, fils de Jehan Gottereau et de Marie Rouhé. Il était le frère de Gilles qui, en 1667, travaillait pour Jacques Bernier. Jean Gaudreau vint en Nouvelle-France, en 1667, et il fut immédiatement engagé par Jacques Bernier. Quand Bernier s'établit à Cap-Saint-Ignace, Jean Gaudreau acheta une terre voisine et y travailla jusqu'à sa mort survenue, à cet endroit, en 1685.

Quant à Nicolas LeRoy, il est originaire de Saint-Rémi de Dieppe, en Normandie, où il naquit le 25 mai 1639. Le 26 novembre 1658, il se maria à Jeanne Lelièvre, à Honfleur, en Normandie, et il eut trois enfants avant d'émigrer en Nouvelle-France, pour s'établir dans la seigneurie de Beaupré. C'est là que naquit, le 5 août 1664, une fille nommée Marie qui, en l'été 1669, fut violée par un voisin, alors qu'elle n'avait que cinq ans. Puis la famille abandonna la côte de Beaupré. La commotion que cette aventure causa en fut-elle la cause? Quoi qu'il en soit, la famille LeRoy déménagea à Cap-Saint-Ignace pour s'y établir à demeure.

Ces trois premiers ancêtres eurent certainement le temps de faire plus ample connaissance, de travailler ensemble et d'échanger des liens entre eux. Ainsi, Jean Gottereau (Gaudreau) maria Marie LeRoy, le 13 juillet 1679, alors qu'elle n'avait que 15 ans. Ils eurent un fils, Jean-Baptiste, qui, le 13 octobre 1710, maria Geneviève Bernier, petite-fille de Jacques et fille de Pierre Bernier. Tous vécurent à Cap-Saint-Ignace (fig. 1).

Pour ce qui est de Robert Caron, nous savons ⁷ qu'il est né en 1611, probablement à Mortagne. Il vint en Nouvelle-France le 4 juin 1634 et maria Marie Crevet, à Québec, le 25 octobre 1637. Fait assez curieux, deux des fils de Robert marièrent deux filles de Jacques Bernier, à Cap-Saint-Ignace, soit Pierre qui épousa Marie-Michelle, le 19 février 1678, et Joseph qui contracta mariage avec Élisabeth Bernier, le 23 novembre 1683. Par contre, deux fils de Jacques Bernier, Jean-Baptiste et Philippe, prirent comme épouses, à Sainte-Anne-de-Beaupré, deux filles de Jean-Baptiste Caron, fils de Robert, soit Geneviève, le 30 octobre 1684 et Ursule, le 30 octobre 1701, respectivement (fig. 2).

Les alliances Bernier-Caron nous paraissent assez étonnantes. Comment le contact se fit-il? Peut-on penser qu'il y eut une influence génique? Il paraît évident qu'une première rencontre fut suivie d'autres qui portèrent fruits! Mais qu'est-ce qui l'occasionna? Nous n'en savons rien.

Même si le hasard fait de grandes choses, est-ce lui qui permit la rencontre, il y a 300 ans, dans un coin isolé de la Nouvelle-France, de trois individus porteurs d'un grand chromosome Y, caractère génétique identique dont les porteurs ignoraient l'existence et la nature? Selon Lebel ⁸, en 1680, sous le règne de Frontenac, la population totale de la Nouvelle-France était de 10 000 habitants environ, dont la majorité vivait à Montréal, à Trois-Rivières et à Québec, par crainte des attaques iroquoises. Si, dans nos dossiers, nous avons trouvé qu'il y a 4% environ de lignées familiales porteuses d'un Y de grande taille, le nombre de porteurs était relativement restreint à la fin du dix-septième siècle, si bien qu'à cette époque et dans un coin isolé du pays, nos quatre colons français devaient constituer une majorité avec leur caractéristique chromosomique. Ont-ils subi une influence génique? C'est une possibilité que l'on ne peut rejeter du revers de la main.

Alors que, dans le monde de la recherche, les spécialistes de la biologie moléculaire s'attaquent à cette énormité que constitue le génome humain (ensemble des séquences géniques d'un individu, qui peut être de l'ordre de 100 000) ⁹, il est possible que, dans quelques années, si l'on obtient le succès espéré, on puisse découvrir que le chromosome Y possède quelques gènes ayant des fonctions spéciales dont celles de l'influence sur le comportement individuel. Au cours d'une recherche sur les causes de l'avortement, nous avons trouvé que des porteurs d'un Y plus grand que la moyenne, appartenant à une certaine lignée familiale, constituaient un risque d'avortement spontané chez la conjointe ¹⁰. La raison d'être de ce risque n'a pas été élucidée. S'agit-il d'un facteur génique particulier, lié à la constitution d'un Y de grande taille? Nous n'avons pu le déterminer, mais la possibilité est à considérer. Peut-on envisager un cas similaire dans l'événement des quatre ancêtres dont il est question ici? Nous ne saurions nous prononcer et nous laissons, aux lecteurs de cette observation, le choix de la solution de cette curiosité biologique et historique!

Références bibliographiques

1. Cohen, M.M., M.W. Shaw, and T.W. MacCluer. *Racial differences in the length of the human Y chromosome*. *Cytogenetics*, 5 : 43-52, 1966.
2. Court Brown, W.H. *Human population cytogenetics*. North Holland Publ., Amsterdam, 1967.
3. Makino, S., M.S. Sasaki, K. Yamada, and T. Kajii. *A long Y chromosome in man*. *Chromosoma*, 14 : 153-161, 1963.
4. Chapelle, A. de la, H. Hortling, J. Edgren, and R. Kääriäinen. *Evidence for the existence of heritage large Y chromosomes unassociated with developmental disorder. A cytogenetical and*

- clinical study of 4 males with hypogonadism, one with mongolism, and their relatives.* Hereditas, 50 : 351-360, 1963.
5. Genest, P., M. Bouchard, and J. Bouchard. *A satellited human Y chromosome.* Lancet, 1 : 1279, 1967.
 6. Bernier, C. *Jacques Bernier. Premier colon à Cap-Saint-Ignace.* Soc. Hist. Bernier, Montréal, 1972.
 7. Saintonge, J. *Robert Caron et ses descendants.* Québec, 306 p., 1978.
 8. Lebel, G. *Nos ancêtres.* Sainte-Anne-de-Beaupré, 12 : 33, 1986.
 9. Jordan, B. *Les cartes du génome humain.* La Recherche, 20 : 1486-1494, 1989.
 10. Genest, P., and F.B. Genest. *The influence of the length of the human Y chromosome on spontaneous abortion. A prospective study in family lines with inheritable polymorphic Y chromosomes.* Ann. Génét., 28 : 143-148, 1985.

POURQUOI LUCY?

L'Ancêtre a publié récemment un article sur "l'origine de l'espèce humaine", dans lequel on parle de restes fossiles d'un jeune hominien, de sexe féminin, qu'une équipe franco-américaine de paléontologues a découvert, le 24 novembre 1974, en Éthiopie, dans le territoire des Afars, à l'extrémité nordique de la vallée du Rift, qui constituerait le chaînon manquant entre *Homo sapiens* et les *Pongidae* et que l'on a appelé *Australopithecus afarensis*. Mais afin de vulgariser nos connaissances sur cette trouvaille remarquable, des mélomanes du groupe des chercheurs ont suggéré que l'on donne au fossile trouvé, le nom de Lucy qui origine d'une chanson des Beatles, populaire à l'époque, et dont le titre est : *Lucy in the sky with diamonds*. Un livre sur *Le rêve de Lucy*, par P. Pelot, T. Liberatore et Y. Coppens, vient de paraître aux Éditions du Seuil, qui raconte l'histoire possible de Lucy, notre aïeule australopithèque du Rift américain, voici trois millions d'années.



TROIS SOEURS CENTENAIRES ... OU PRESQUE!

par H.P. Tardif

Dans un article précédent ¹ j'ai mentionné les trois sœurs Tardif de Percé, filles de Richardson Tardif, né à St. Peter Port, Guernesey, vers 1859. Ce dernier arrive à Gaspé à l'âge de quatorze ans, employé de la firme Robin Collas. Il se marie à Élisabeth Esther Higginson de Buckingham, Québec, le 11 avril 1888. De ce mariage naîtront trois filles qui font l'objet de cette courte note à cause principalement de leur remarquable longévité.

Il est bien connu que la tendance ou l'aptitude à la longévité est un caractère héréditaire. Et rien ne le prouve mieux que le cas des trois sœurs Tardif.

Voici un bref résumé de ce que j'ai pu savoir à leur propos après avoir rencontré deux d'entre elles à quelques reprises.

Édith Tardif : née le 21 avril 1889. Elle épousa Robert Gurnham et de ce mariage elle eut un fils John et une fille, Margaret. Institutrice, elle enseigna à Montréal où elle vécut la plus grande partie de sa vie. Éventuellement, elle alla demeurer à Owen Sound près de son fils John et de sa belle-fille. Mais elle venait à Percé à chaque année passer l'été avec ses sœurs jusqu'à la fin de sa vie où je la rencontrai moi-même à quelques reprises en 1987 et 1988. Elle a célébré son 100^e anniversaire le 21 avril 1989 avec sa famille et ses amis mais elle est décédée quelques mois plus tard à Owen Sound, Ontario, le 11 septembre 1989 dans sa 101^e année. À l'occasion de son 100^e anniversaire elle avait reçu des lettres signées de la reine Élisabeth, du gouverneur général et du premier ministre.

Laura Tardif : née le 20 avril 1890. Elle était mariée à feu Dumaresq C. Valpy et mère de quatre enfants. Elle vécut toute sa vie à Percé excepté pour une période d'études à l'extérieur, et sa maison était constamment ouverte à tous les parents et amis, jeunes et vieux. Elle décéda le 7 mai 1987 à l'hôpital de Chandler, dans sa 98^e année. Voici une copie d'une courte notice nécrologique parue dans le *Montreal Gazette* le 9 mai 1987 :

Valpy, Laura D. (née Tardif) Peacefully on May 7, 1987 at Chandler Hospital in her ninety-eight year. Beloved wife of the late Dumaresq Valpy. Mother of Richardson, Nancy (Dobel), Joan (Brunner) and Charles. Sister of Elisabeth (Tardif) and Edith (Gurnham). Funeral and interment at St. Paul's Church, Percé, Québec. In lieu of flowers, donations to St. Paul's Church would be appreciated.

Elisabeth Tardif : Née le 14 mai 1891, elle était connue sous le nom de tante Betty par toute la famille. Après des études à Québec, elle vécut la plus grande partie de sa vie à Percé à prendre soin de son père et de sa mère, et pendant quelques années, à gérer un petit hôtel genre maison de chambres (rooming house), qu'elle avait baptisé "Guernsey House", à Percé.

Durant l'été de 1990, âgée de 99 ans, elle continua à jouer de l'orgue à l'église Saint-Paul à Percé chaque dimanche, comme elle l'avait toujours fait depuis plus de 54 ans. À Noël 1990, son neveu et sa nièce de Percé la conduisirent en voiture de Percé à St. John, NB. Le 18 décembre, elle prit l'avion seule pour se rendre à Toronto où une autre de ses nièces la rencontra. Elle passa la période des fêtes et une partie de l'hiver chez sa nièce à Milton, ou pour aller visiter une autre nièce à Lake Placid, NY où elle passa tout l'hiver jusqu'au 14 mai 1991, jour de son centenaire. On lui fit alors une fête intime dans la plus grande joie en présence de quelques parents et amis en attendant une célébration plus officielle de son centenaire, qui eut lieu le 3 août 1991 à Percé. Le 15 mai, elle vint à Québec en voiture, elle y visita les lieux de ses études pendant deux heures et se rendit coucher à Rivière-du-Loup. Le lende-

main, elle arrivait à Percé. Pour une centenaire ce voyage très fatigant qui termine un périple de cinq mois est plus que bien des personnes beaucoup moins âgées pourraient faire!

L'esprit très alerte, elle était au courant des nouvelles non seulement de toute la famille mais de toute la côte de Gaspé et en particulier de Percé. C'est elle d'ailleurs que j'avais rencontrée à plusieurs occasions pour discuter de la généalogie des familles Tardif de Guernesey. Je dois ajouter que je suis très heureux d'avoir pu, par le biais de la généalogie, lui faire retrouver sa nièce de Californie, Mrs Rue Minor, car elles avaient complètement perdu trace l'une de l'autre pendant presque 60 ans!

Avec son humour remarquable elle disait qu'elle enlevait ses verres pour toucher l'orgue, afin de mieux "voir" la musique. C'est elle aussi qui disait qu'elle marchait maintenant avec deux cannes pour aller plus vite! Elle est certainement de la trempe de la centenaire à qui l'on demandait si elle avait peur de la mort. Mais non, répondit-elle! À mon âge il y en a très peu qui meurent!

Conclusion

Vivre un siècle ou presque, entourée de ses deux sœurs, ce qui est le cas pour chacune de ces trois personnes, c'est sûrement un fait peu ordinaire digne de mention dans les annales généalogiques! Elles étaient nées à peu près à un an d'intervalle et toutes les trois avaient certainement reçu d'une bonne fée les vrais gènes qui déterminent la longévité car elles vécurent un siècle (et même plus dans un cas) tout en conservant leur lucidité et leur énergie jusqu'à la fin.

Référence

1. Tardif, H.P. : "À propos des Tardif de Guernesey", *L'Ancêtre*, Sept. 1988, Vol. 15, N° 1, p. 3-14.

* * * * *

QUI SONT LES PARENTS DE MARGUERITE FOUCHER?

par Jacques Saintonge

Dans son édition de juin 1991 (vol. 17, no 10, p. 365-366) *L'Ancêtre* apportait des *précisions sur les mariages d'Alexis Lemaître-Duhaine* sans, à mon avis, donner un éclairage complet sur les parents de Marguerite Foucher, deuxième épouse de cet Alexis.

M. Phillip J. Moore, un Américain domicilié à Owosso, Michigan, lui-même descendant d'Alexis Lemaître-Duhaine et de Marguerite Foucher, posait la question suivante publiée dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française* (vol. 38, no 2, été 1987, p. 151) :

"Question 8973. Qui étaient les parents de Marie Pichet qui épouse Gabriel Foucher, veuf de Marie Gendron, à Sainte-Famille, Île d'Orléans? Sa fille Marguerite épouse Alexis Duhaine par contrat Benoit Leroy le 16 février 1778. Phillip J. Moore (7038)."

Cette question eut d'abord trois réponses identiques des membres 3861, 6123 et 7992 (*Mémoires*, vol. 38, no 4, hiver 1987, p. 328) :

"Gabriel Foucher (Gervais (sic) et Marie Gendron) épouse Marie-Gertrude Pichet (Jacques et Marie-Thècle Boscher), à Sainte-Famille, Île d'Orléans, 19 avril 1762."

Une autre réponse fut donnée plus tard (*Mémoires*, vol. 39, no 1, printemps 1988, p. 72) :

"Gabriel Foucher (Gabriel et Marie Gendron) épouse M. Gertrude Pichet (Jacques et M. Thècle Boscher), à Sainte-Famille, le 19 avril 1762."

"Gabriel Foucher et Marie Gendron se sont épousés à Sainte-Famille I.O., le 7 février 1734 (5256)."

Malgré un an d'attente, M. Moore n'avait pas reçu la réponse qu'il espérait. Il ignorait toujours qui étaient les parents de Marie Pichet, que le notaire Leroy donnait comme mère à Marguerite Foucher.

Un an plus tard, M. Moore m'écrivait et me posait la même question : qui sont les parents de Marie Pichet? Pour en avoir le cœur net, il me fallait prendre connaissance du contrat de Leroy daté du 16 février 1778, puisque l'on ne trouvait aucune trace de ce prétendu second mariage de Gabriel Foucher père. L'acte de Leroy m'a appris qu'Alexis exerçait le métier de maître tavernier à la Rivière-du-Loup (Louiseville), qu'il était veuf de Marguerite Lesieur et fils de défunt François Lemaitre-Duhaime et de Charlotte Guinard. Le document précise aussi qu'il est natif de la Rivière-du-Loup et âgé de 38 ans à son second mariage. Pour sa part, Marguerite Foucher y est dite fille de Gabriel Foucher et de Marie Pichet, de la Sainte-Famille, paroisse de l'île d'Orléans, et elle est âgée de 30 ans. Joseph, un frère de Marguerite, est présent au contrat de mariage.

Gabriel Foucher fils et Marie-Gertrude Pichet, s'étant épousés en 1762, ne pouvaient avoir une fille âgée de 30 ans. Marguerite est bien celle qui a été baptisée à Sainte-Famille, le 6 avril 1743. Elle était donc un peu plus âgée que l'indique son contrat de mariage. Joseph Benoist (dit Joseph) et son frère jumeau Gervais ont été baptisés dans la même paroisse le 21 mars 1745. Marguerite et les jumeaux sont les trois derniers enfants de Gabriel Foucher et de Marie Gendron.

En 1990, M. Moore croyait toujours que Gabriel père, devenu veuf de Marie Gendron, s'était remarié avec une certaine Marie Pichet. Les actes de baptême de Marguerite, Joseph Benoist et Gervais prouvent que Marie Gendron est bien leur mère. Marie Pichet, à ce que j'en conclus, est le résultat d'une erreur qui s'est glissée dans le contrat de Benoît Leroy. Elle n'a jamais existé.

* * * * *

ÉCHANTILLONNAGE DES DOSSIERS JUDICIAIRES

Conformément aux Calendriers de conservation des tribunaux judiciaires (Cour d'appel, Cour supérieure et Cour du Québec), le ministère de la Justice procédera annuellement à l'échantillonnage des dossiers ayant atteint, au 1^{er} janvier de chaque année, leur phase d'inactivité selon les détails prévus aux Calendriers de conservation.

Toute personne pourra proposer que des dossiers spécifiques fassent partie d'une sélection additionnelle limitée en présentant, avant le 1^{er} février de chaque année, une demande écrite au directeur du palais de justice concerné avec les informations suivantes pour chaque dossier : la localité, la juridiction, l'année d'ouverture et le numéro du dossier, les noms des parties ainsi qu'une explication de l'importance historique du dossier justifiant la demande.

Dans les prochains mois, en collaboration avec les Archives nationales du Québec où sont conservés certains de ces dossiers, le ministère de la Justice effectuera l'échantillonnage des dossiers ayant atteint leur phase d'inactivité au 1^{er} janvier 1991 soit les dossiers ouverts de 1920 à 1960 inclusivement dans l'ensemble des juridictions, et des dossiers ouverts de 1920 à 1975 à la Chambre de la jeunesse. Les demandes de sélection additionnelle concernant ces dossiers devront être présentées avant le 15 novembre 1991 selon les modalités précitées.

* * * * *

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

Chaque mois, plusieurs questions et réponses nous parviennent sans être signées. Nous ne pouvons accepter les demandes si le nom et le numéro de membre n'apparaissent pas dans votre envoi.

Questions

- 2018 Enfants de : 1° Alfred Roy et Georgina Levasseur, mariés à Saint-Modeste, le 23 février 1867 et de 2° Victorien Roy et Joséphine Dubé, mariés à Notre-Dame-du-Lac, le 8 janvier 1867. Alfred et Victorien sont fils de Thomas Roy et Henriette Michaud mariés le 17 août 1840 à Cacouna. (Maurice P. Roy 2663)
- 2019 Date, lieu de mariage et parents de Joseph Corriveau et Denise Ménard/Pelletier dit Ménard et Maynard. Peut-être dans la Beauce, Montmagny ou Lévis, vers 1850-1865. (Rita Asselin-Bourget 1420)
- 2020 Date, lieu de mariage et parents d'Ignace Caron et Marie-Solyme/Céline/Céline/Hélène Dion-Dionne. Peut-être à Montmagny, Beauce ou Lévis, vers 1860-1870. (Rita Asselin-Bourget 1420)
- 2021 Date, lieu de mariage et parents de Calixte Boudreau-Baudreau et Émélie Therrien. Peut-être en Beauce, à Lévis ou Montmagny, vers 1845-1855. (Rita Asselin-Bourget 1420)
- 2022 Date, lieu de mariage et parents de Jean Morin et Adrianna Goulet. Peut-être en Beauce, à Lévis ou Montmagny, vers 1925. (Rita Asselin-Bourget 1420)
- 2023 Date, lieu de mariage et parents de Joseph-Théodore Moore et Marie Goulet. Peut-être dans la région de la Beauce, vers les années 1860-1870. (Rita Asselin-Bourget 1420)
- 2024 Date, lieu de mariage et parents de François Coudé (ou Cunningham dit Coudé) (Christophe et Ursule Lavoie) et d'Adélaïde Simard, qui d'après Éloi-Gérard Talbot se seraient mariés à Baie-Saint-Paul en 1839. Plusieurs de leurs enfants ont été baptisés à Baie-Saint-Paul; eux-mêmes y sont décédés, mais il n'y a aucune trace de leur mariage. (Pierre Fortier 1501)
- 2025 Date, lieu de mariage et parents de 1° Alexis Douillard et Louise Coulon et de 2° Michel Surprenant et Catherine Dumas. Leurs enfants Philippe Douillard et Catherine Surprenant se sont mariés à Saint-Édouard de Laprairie le 25 janvier 1830. (Diane Bonhomme 1525)
- 2026 Date, lieu de mariage et parents de Joseph-Ange Labonté et Marie Ménard/Bénard. Peut-être aux États-Unis. Leur fils Moïse épouse Marceline Douillard à Saint-Édouard de Napierville le 7 novembre 1853, et leur fille Esther épouse F.-X. Surprenant à St. John-the-Baptist de Keeseville, comté de Clinton, NY le 25 octobre 1853. (Diane Bonhomme 1525)
- 2027 Date, lieu de mariage et parents de Joseph-Paul Roberge (décédé le 12 décembre 1879 à Saint-Romuald à l'âge de 64 ans) époux de Marguerite Joncas (Augustin et Marguerite Bouffard, m. Montmagny, le 6 octobre 1818). (Dorothy McCready-Roy 2271)
- 2028 Date, lieu de mariage et parents d'Augustin Bachan/Bachand et Josephite Kekiocohoe. Peut-être à Red River vers 1820. (Madeleine Fournier-Fortin 1403)

- 2029 Date, lieu de mariage et parents de Michel **Bachan** et Thérèse **Chevalier**. Peut-être aux environs de Red River vers 1820. (Madeleine Fournier-Fortin 1403)
- 2030 Date, lieu de mariage et parents de Louis **Lanier** dit **Belhumeur** et Anne **Vêtu**. Leurs enfants :
 - Michel épouse Charlotte **Desroches** à Saint-Mathias le 11 mai 1786;
 - Joseph épouse Joseph **Bergeron** à Chambly le 28 octobre 1793;
 - Marguerite épouse Jean-Baptiste **Gendron** à Marieville le 19 octobre 1830.
 (Antoinette Bricault 2673)
- 2031 Date, lieu de mariage et parents de Pierre **Manseau** et Thérèse **Barré**. Leur fille Joseph épouse Pierre **Gabariault** à Saint-Luc, comté de Saint-Jean le 24 avril 1809. (Antoinette Bricault 2673)
- 2032 Date, lieu de mariage et parents de Charles **Thibodeau** et Anne **Melançon**. Leur fils Jean-Baptiste épouse Marguerite **Raux-Roux-Rheault** à Bécancour le 17 février 1781. (Antoinette Bricault 2673)
- 2033 Date, lieu de mariage et parents de U.-B. **Juaire-Juer** et Joseph **Moyse**. Leur fils Joseph épouse Marie **Joubert** à Saint-Mathias le 18 novembre 1805. (Antoinette Bricault 2673)
- 2034 Date et lieu de mariage (avant 1926) de J. **Lessard** et Cécile **Bouchard** (Élie et Velzire **Bouchard** de Saint-Joseph-d'Alma). (Michel Simard 1814)

Réponses

- 1970 Dans le volume XII de la généalogie du frère Éloi-Gérard, Montmagny, L'Islet, Bellechasse, à la page 1, il est écrit :
- | | | |
|--------|--------------------|--------------------------------------|
| Agathe | Marie Blais | M. 13 février 1747,
Saint-Vallier |
|--------|--------------------|--------------------------------------|
- indiqués comme parents de la dite Catherine, épouse de Joseph **Boulangier**. -

Or, Agathe est une des filles de Nicolas **Morissette** et Anne **Cloutier** et elle épousa Jean **Gautron** à Saint-Michel le 13 février 1747. (Voir aussi PRDH, tome 22, p. 139)
 C'est Nicolas, son frère, qui épousa Marie **Blais** à Saint-Vallier le 20 novembre 1747. (Voir PRDH, tome 22, p. 211)

Le père de Catherine est donc ce Nicolas et son grand-père s'appelle aussi Nicolas **Mauricet-Morissette** qui a épousé en secondes noces Anne **Cloutier** à Château-Richer le 28 août 1714. (Tanguay, Vol. VI, p. 119)

Dans le PRDH, tome 35, p. 121, on trouve même la date de naissance et de baptême de Catherine : 2 janvier 1751, Saint-Michel; marraine Geneviève **Maurisset**, **Chaufour**, prêtre missionnaire a agi comme parrain. (Jean-Paul Bussières 1249)

- 1970 Les parents de Catherine **Morissette**, épouse de Joseph **Boulangier** dit **Lefebvre**, sont Nicolas et Marie-Joseph **Blais**, mariés à Saint-Vallier le 20 novembre 1747. Ce Nicolas était fils de Nicolas, de son deuxième mariage à Anne **Cloutier** à Château-Richer le 28 août 1714. (Adrien Bélanger 0265)
- 1993 Xavier **Goguen** (Abraham et Marie **Mazerolle**) épouse Céline **Melanson** (Bruno et Françoise **Caissie**) à Bouctouche le 11 octobre 1886. (Rosaline Guitard 1004)
- 1994 Magloire **Landry** (Joseph et Marie **Savoie** de Pokemouche) épouse Charlotte **Poirier** (Luc et Rufine **Albert**) à Caraquet le 23 avril 1877. (Rosaline Guitard 1004)

2010 Jacques **Bélangier** (Augustin et Louise Lapointe dit Simon) épouse Marguerite Lord (Charles et Josette Doucet) à Louiseville le 23 janvier 1769.

Augustin **Bélangier** (Charles et Geneviève Gagnon) épouse Louise Lapointe dit Simon (Guillaume et Catherine Drouin) à Château-Richer le 24 novembre 1727.

Charles **Bélangier** (Charles et Barbe Cloutier) épouse Geneviève Gagnon (Pierre et Barbe Fortin) à Sainte-Anne-de-Beaupré le 18 février 1692.

Charles **Bélangier** (François et Marie Guyon) épouse Barbe Cloutier (Zacharie et Madeleine-Barbe Aymard) à Château-Richer le 21 novembre 1663.

François **Bélangier** (François et Françoise Horlays, dioc. Lisieux ou Normandie) épouse Marie Guyon (Jean et Mathurine Robin) à Notre-Dame de Québec le 12 juillet 1637. (Madeleine Carle-Gervais 1770)

2030 La question comporte des inexactitudes dans son énoncé, et, pour plus de précision, il faut donner d'autres variantes au nom de famille. Lanier s'écrit aussi Lasnier. Louis Lasnier/Lanier dit **Belhumeur** (Louis et Marie Robert), un soldat du régiment Royal-Roussillon, épouse Marie-Anne Vetu (Jacques-Philippe et M.-Anne Breillard). Leur fils François épouse Marie-Amable-Benjamin St-Aubin (Jean et Marie Joubert) à Saint-Mathias, comté Rouville, le 8 janvier 1781.

Quant à Michel Lasnier/Lanier, ce n'est pas à Saint-Mathias de Rouville qu'il se marie, mais en premières noces il épouse Charlotte Brien dit **Desrochers** à Saint-Charles sur le Richelieu le 1^{er} mai 1786; et en deuxièmes noces il épouse Marie Lacasse (Jean et Marie Pilotte), veuve de Joseph Goguet à Marieville le 6 septembre 1825. (Sources : Répertoires de mariages des paroisses mentionnées et A. Leboeuf dans son Supplément au dictionnaire Tanguay) (André Beauchesne 1733)

2032 Charles **Thibodeau**, né vers 1711, épouse en premières noces Anne ou Anne-Marie Melanson (n. vers 1710, fille de Philippe et Marie Dugast, m. vers 1695), veuve de Charles Babin, à Grand-Pré, Acadie le 21 février 1735.

Parmi leurs enfants on note :

1. Paul-Olivier, n. vers 1735, m. Marie Bourg, en exil en Pennsylvanie, vers 1760;
2. Marie-Cécile, n. vers 1741, m. 1^o Paul Bouchard, en exil en Pennsylvanie, 25 octobre 1764; m. 2^o Simon Aucoin à Bécancour, 26 décembre 1765;
3. Jean-Baptiste, n. vers 1658, m. Marguerite Rheault (Jean-Baptiste et Agathe Laflamme), Bécancour, 19 février 1781;
4. Magdeleine;
5. Marguerite;
6. Pierre;
7. Osithe;
8. Marie.

Charles **Thibodeau** épouse en secondes noces Marie Douaron (Charles et Françoise Gaudet) en exil à Philadelphie le 19 juillet 1764. Les parents de Charles **Thibodeau** sont Jean-Pierre, n. vers 1673 (Pierre et Jeanne Terriault, m. Port-Royal vers 1659) et Marguerite Hébert (Emmanuel et Andrée Brun, m. Port-Royal le 17 février 1703). Sources : *Grand arrangement des Acadiens au Québec* par Adrien Bergeron. (André Beauchesne 1733)

L'ÉVÉNEMENT DE 1891

Recherche : Jacques Saintonge

N.E. Dionne perd sa fille aînée

Les funérailles de mademoiselle Dionne, fille aînée de notre confrère le Dr N.E. Dionne ont eu lieu samedi matin, à 9 heures, à la Basilique, au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par le Dr Dionne, père de la défunte, par son jeune frère Albert et par MM. Chs Huot, Jean Gaspard Huot, A.J. Huot et Pierre Garneau.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Beaudoin, vicaire à la Basilique, qui a chanté le service et l'absoute, assisté de MM. les abbés A. Vaillancourt et Ed. Roy comme diacre et sous-diacre.

Il y eu chant et musique à l'orgue, qui était tenu par M. Gustave Gagnon.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont où M. l'abbé Vaillancourt a récité les dernières prières.

Ont signé le registre mortuaire : MM. Thomas Chapais, Ernest Gagnon, J.A. Dionne, Ernest Myrand, L. Brousseau et H. Chassé.

Note : Marie-Louise-Sara-Berthe Dionne est décédée à l'âge de 15 ans après une longue et douloureuse maladie. (2 novembre 1891)

M. Ferdinand Delisle

Notre journal a rapporté qu'un nombre considérable de parents et d'amis avaient rendu samedi les derniers devoirs à un citoyen que le tout Québec a connu. Nous remplirons à notre tour un devoir d'amitié en disant en quelques lignes ce que fut ce citoyen prématurément descendu au tombeau.

M. l'échevin Delisle était avant tout un homme d'affaires. Parti d'une humble position il a pu, grâce à une rare énergie et à une habileté incontestable, s'infiltrer dans la confiance de ses contioyens et arriver à se créer en peu de temps une jolie fortune.

Dans sa vie privée, ses relations étaient agréables. On l'estimait à cause de son caractère jovial, de son franc-parler et de son hospitalité toujours large. Et que dire aussi de sa générosité! Sa bourse s'ouvrait pour toutes les infortunes et peu de citoyens ont autant contribué que lui à rehausser, par des donations généreuses, l'éclat de nos cérémonies religieuses. Nous rendrons aussi avec plaisir cet autre témoignage à sa mémoire, qu'il s'intéressait tout particulièrement à l'avenir des jeunes gens dont l'intelligence l'avait frappé et qu'il les aida souvent de son influence et de ses propres dollars à se frayer un chemin dans la vie.

Pour ceux-là comme pour tous ceux qui ont pu apprécier ses bonnes qualités, sa mémoire vivra longtemps dans leur souvenir.

Note : Delisle était échevin du quartier Montcalm. Le corps a été transporté à Cap-Santé par le vapeur *Pèlerin*. Les funérailles ont eu lieu samedi matin (31 octobre). Il était décédé le 28 à l'âge de 44 ans et 7 mois. (3 novembre 1891)

La population du Canada – Les Français d'Amérique – Leur progression

Le recensement du Canada pour 1891 inspire à M. Rameau de Saint-Père, un ami de notre pays, les réflexions suivantes :

Le résultat de ce calcul donne, dans les vieilles provinces de la Confédération, un accroissement de 157,000 âmes pour la population anglaise et de 168,000 âmes pour la population franco-canadienne.

Ces considérations nous montrent que dans ce recensement, dont l'ensemble est très médiocre, puisque le progrès est à peine de 9%, les plus maltraités et les malades, ce sont les Anglais, qui ne se sont accrus que de 5%, tandis que les Canadiens s'accroissent de 14%.

Les uns et les autres ont beaucoup souffert de l'émigration aux États-Unis, mais chez les Anglais se manifestent les deux maladies que l'on observe depuis 30 ans dans le nord-est des États-Unis : la faiblesse de la natalité, et une extrême mobilité qui provient d'un médiocre attachement au sol natal.

Il résulte de cette étude deux faits : 1° la déperdition considérable que l'émigration aux États-Unis fait subir à toute la Confédération canadienne; 2° la puissante vitalité et la solidité du développement des Canadiens-Français, lesquels, malgré l'absence absolue de toute immigration extérieure, malgré une émigration énorme (elle s'est élevée à plus de 500,000 âmes depuis 10 ans) tiennent la tête du progrès dans la Confédération et continuent à envahir insensiblement la frontière orientale de la province anglaise d'Ontario.

Si nous résumons, sous toutes réserves, l'état d'ensemble des Français d'Amérique, Canadiens, Acadiens et Louisianais, nous pensons qu'ils s'élèvent à 2,400,000 âmes, savoir : province de Québec 1,200,000; autres provinces du Dominion 250,000; États-Unis du Nord-Est, 400,000; États de l'Ouest 350,000; le reste, y compris la Louisiane, 200,000.

Les Français comptaient en 1881, 1 million 900,000 âmes; ils auraient progressé de 500,000 âmes en dix ans. (6 novembre 1891)

M. Benjamin Gingras

Les funérailles de M. Benjamin Gingras ont eu lieu en l'église St-Nicolas, lundi, le trente de novembre dernier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis qui s'étaient fait un devoir, malgré les mauvais chemins, d'accompagner jusqu'à sa dernière demeure celui qui, pendant sa vie, avait su gagner leur estime et leur affection par ses grandes qualités sociales ...

On a conservé à St-Nicolas la belle et touchante coutume de faire précéder le corps par la croix noire de tempérance. Ici c'était un vénérable vieillard de quatre-vingt-huit ans qui la portait, M. Isaïe Demers, frère de feu Mgr M. Demers, premier évêque de Vancouver.

Je ne saurais vous dire, Monsieur le rédacteur, combien l'ensemble de ces pompes funèbres m'ont impressionné, et les pensées pénibles qui m'ont obsédé pendant ces cérémonies. Cet homme avec lequel j'ai vécu dans ma jeunesse et dont j'ai toujours hautement apprécié les qualités du cœur et de l'esprit, cet ami spirituel, sincère et dévoué que je revoyais toujours avec tant de satisfaction et de plaisir, qui avait toujours dans toutes les circonstances un bon mot, une bonne parole, je ne le reverrai plus! Il nous a quittés pour aller jouir dans un monde meilleur du fruit de ses œuvres et des ses vertus. Que la terre qui recouvre ses dépouilles mortelles lui soit légère et qu'il possède le bonheur que Dieu réserve à ses élus!

(Signé) Un parent ami (1^{er} décembre 1891)

* * * * *

TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

CORMIER, Romae J. (2666) (Dekalb, IL) : Je m'intéresse à la généalogie et aux ancêtres des familles suivantes :

- Clémence Comtois m. à Xavier (Françon) Blain le 12 février 1866.
- Éléonore Éthier (Marie-Louise) m. Théophile Richard à Varennes le 14 février 1871.
- Esther Girard m. Joseph Richard (Philippe-Joseph et Marie-Anne Fortier) à Varennes le 8 mai 1827.
- Théotiste Petit (Lalumière) m. François-Xavier Blain à Varennes le 16 juillet 1810.
- Marie-Renée (Reine) Albert m. Armand (Herman) Blain à Boucherville le 12 juillet 1779.
- Natalie (Anathalie) Petit m. Louis Blain à Beloeil le 24 octobre 1839.
- La mère d'Armand (Herman) Blain m. Louis Hablin (Blain) à Contrecoeur.

Je serais reconnaissant pour toute information sur ces ancêtres. Je suis le petit-fils d'Amanda Blain, fille de Clémence Comtois et de Xavier Blain.

O'GALLAGHER, Marianna (0308) : Travaux personnels sur tout ce qui concerne "Les Irlandais du Québec". De plus, en tant que présidente de Carraig Books Reg'd, j'aimerais mentionner que nous sommes éditeurs des deux volumes suivants, en anglais et en français :

- *Irlandais d'un jour - la célébration de la Saint-Patrice à Québec et les environs de 1765 à 1990* par Nancy Schmitz.
- *La traversée du Naparima - Une famille irlandaise voyage de l'Irlande à la Grosse-Île en 1847* par James J. Mangan.

DUPLESSIS, Jean-Louis (2659) : Je travaille sur la famille Robrau dit Duplessis dont le premier ancêtre Pierre épouse Jeanne Guay à Lévis en 1712. On les retrouve à Ville-Marie en 1716. J'ai déjà ma lignée directe et j'essaie maintenant de reconstituer la vie des premiers ancêtres. Par mon côté maternel je m'intéresse aussi aux Guinois arrivés de France à la fin des années 1800. Finalement, comme mes deux grand-mères sont des Allard, je suis aussi particulièrement intéressé à la généalogie de cette famille.

LANGLOIS, Jean-Paul (1621) : Mes travaux portent sur les sujets suivants :

- Catalogue des mariages de Langlois : j'ai déjà plus de 3000 mariages entrés sur ordinateur Macintosh. Je suis intéressé à communiquer avec tous ceux qui aimeraient me fournir des renseignements à ce sujet.
- Catalogue des naissances et décès de Langlois avec ascendance et descendance.

CAREY-CLÉMENT, Mary (2334) : Généalogie de Félix A. Carey et Mary Nellis de Carey's Hill (nom du bureau de poste) à Black Cape, comté de Bonaventure. Selon la politique du temps, notre nom était épilé Carey au baptême mais Querry lorsque enregistré à Québec! Mes recherches jusqu'à présent démontrent mon origine québécoise depuis les années 1700, par mon ancêtre Simon Carré.

DODDRIDGE-WILLETT, Margaret (2658) : Histoire et généalogie des familles de la Gaspésie : McWhirter, Willett, Willett, Taylor, Doddridge, Campbell, Pritchard, Fallow, etc. Je travaille présentement à temps partiel au nouveau centre généalogique du Centre de l'Héritage britannique de la Gaspésie à Pointe Duthie, New Richmond.

BARRY Raymond (2425) : Recherches sur :

- les familles Lefebvre dit Boulanger dans les comtés de Montmagny, L'Islet et Bellechasse;
- l'île au Ruau (ses propriétaires depuis le début de la colonie, ses fermiers dont le dernier a dû quitter l'île le 1^{er} novembre 1942).

THIBAUT, Raymond (2662) : Mon premier ancêtre François Thibault a épousé Elisabeth-Agnès Lefebvre à Sainte-Anne-de-Beaupré le 14 octobre 1670. En plus de la généalogie complète de ma famille Thibault et Fradet (côté maternel), je travaille aussi sur les Roy/LeRoy, Boisvert, Hamelin, Leblanc et Landry.

ROBERT, Alain (1413) : Généalogie des familles Robert et travaux de recherche sur François Robert (vers 1723-1789), l'ancêtre des Robert de Beauport. Je m'intéresse à son établissement dans l'arrière-fief Du Buisson de la seigneurie de Beauport et sa descendance de 1751 à nos jours.

FOURNIER, Armelle (2664) : Descendance de Guillaume Fournier époux de Françoise Hébert, petite-fille de Louis Hébert. Mon but est d'établir éventuellement un dictionnaire généalogique de la famille Fournier, en collaboration avec monsieur Réal Fournier de Lauzon.

FOURNIER, Donat (2258) : Travaux sur les baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Majorique de Gaspé et sur ceux de la paroisse Cap-aux-Os. De plus nous avons reçu récemment notre charte pour "La Société de généalogie de la Gaspésie-Les Îles".

ÉMARD, Michel (1779) : Recherches sur plusieurs sujets :
- le patronyme Eymard - l'Ontario français - Melle
- Deux-Sèvres, France et la Gaspésie

MESSIER, Alain (2657) : Je prépare un roman historique relatant la vie et l'œuvre de Michel Messier, seigneur de Saint-Michel, traiteur, beau-frère de Charles Lemoine, authentique héros de la Nouvelle-France (1640-1725).

JOLICOEUR, Éric (2665) : Travaux sur plusieurs arbres généalogiques de ma famille (Jolicoeur et Garneau) et d'amis. Je me dirige en histoire et je suis très intéressé à la vie des premiers ancêtres.

ROY, Maurice Philippe (2663) : Généalogie des familles Roy, Clavette (côté maternel), Chouinard, Bossé, Guérette, Cyr, Castonguay, Mazerolle.

FORTIER, Pierre (1501) : Arbre généalogique d'Elzéar Fortier (de "Les liqueurs Fortier") et de Georges Fortier, navigateur, de Sainte-Anne-de-Beaupré.

PLANTE, Paul A. (2656) : Généalogie des familles Plante, Rioux (côté maternel), Amiot, Thériault, Thibodeau, Vaillancourt et bien d'autres.

BRIEN, Gabriel (1693) : Généalogie descendante complète de Louis Brien qui épouse Suzanne Bouvier à Ville-Marie le 16 avril 1681.

ROY-BRIEN, Lucie (1694A) : Généalogie de la famille Roy descendant de Nicolas Le Roy et Jeanne Lelièvre.

BRINDAMOUR, Nicole (2660) : Travaux sur les familles Brindamour, Pageau (côté maternel), Villeneuve et Cloutier.

GILLOT, Louise (2224) : Recherches sur Louis St-Jorre dit Sergerie, de Rocherrie, dioc. d'Avranches, Basse-Normandie.

LESSARD, Paul (2661) : Recherches généalogiques sur ma famille Lessard (côté paternel) et Gignac (côté maternel).

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

Dons de volumes

- De GÉRALD LEMIRE. Anonyme. *Le Canada ecclésiastique*. 1954, 1957, 1958, 1959, 1960, 1962. --- Willison, S.J. *Sir Wilfrid Laurier and the Liberal Party*. Morang & Co, 1903, 2 volumes. --- Geoffrion, Louis-Philippe. *Zigzag autour de nos parlers*. 1925, 230 p. --- Barthe, Ulric. *Wilfrid Laurier on the Platform*. Turcotte et Ménard, 1890, 624 p. --- Braco, Jean-Charlemagne. *The Evolution of French Canada*. MacMillan Co. 1924, 467 p. --- Laforce, Ernest. *Bâisseurs de pays*. Éditions Édouard Garand, 1944, 263 p. --- Beauchamp, Gérard. *Qui êtes-vous? Registre social du Canada*. Institut biographique canadien, tome IV, 1972, 223 p. --- Stanley, George F.G. *Canada's Soldiers. The Military History of an Unmilitary People*. MacMillan Co., 1960, 449 p. --- Desrosiers, Adélar. *Les écoles normales primaires de la province de Québec*. Arbour et Dupont, 1909, 391 p.
- De L'UNIVERSITÉ BISHOP. Anonyme. *Bishop's University Eastern Townships Research Centre*. --- Moore, Stephen A. *An Annotated Bibliography of Genealogical Source Material Pertaining to the Eastern Townships Available at the John Bassett Memorial Library of Bishop's University*. 1983.
- De NORBERT J. RIOUX. Normand, Jean et Madeleine Normand-Forest. *Descendance du couple ancestral Jean Le Normand et Anne Le Laboureur*. 1981, 36 p.
- De MICHEL SIMARD. *Annuaire Marcotte de Québec 1971*. R.L. Polk Co Ltd, 1971.
- Du CENTRE CANADIEN D'ÉCHANGE DU LIVRE. Maheux, Arthur. *Nos débuts sous le régime anglais*. 1941, 213 p. --- Moore, Irene. *Valiant La Verendrye*. Ls A. Proulx, 1927, 383 p. --- Roy, Égide M. *La formation du régime scolaire canadien-français*. 1923, 261 p. --- Gourd, Benoît-Beaudry. *Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue*. Univ. du Québec, 1973, 270 p.
- De D.L.M. PUBLISHING CO. O'Sullivan, Joseph Francis. *Ouellette, Joseph and Mailhot, Florine of Worcester MA*. Gregory Investment Co Ltd, 1987, 132 p.
- De CARMEL SHAFFER. Baxter, Angus. *In Search of your Roots*. MacMillan Co, 1991, 331 p.

Dons de l'auteur

- Tardif, H.-P. et J.-F. Tardif. *Généalogie des familles Tardif en Amérique*. 1991, 171 p. En vente chez les auteurs, 1257 ave. Jean-Dequen, Sainte-Foy (Québec), G1W 3H5, au prix de 30,00 \$, f. p. inclus.
- Nadeau, Bernard E. *Destination Chambly. The French-Canadian Connection in the Ancestry of Alice Stebenne-Nadeau*. 1991, 30 p.
- Nourry, Serge. *Onze tableaux généalogiques des familles Beaulieu et Dionne*. 1990.
- Tanguay, Raymond. *Lignée directe de la famille Martial Lefebvre et de Pauline St-Amour*. --- *Pauline St-Amour et de Martial Lefebvre*. --- *Béatrice Lemaire et de Florian Boivin*. --- *Jean Lemelin et de Céline Bilodeau*.

Dons d'associations de familles

- De l'Association des descendants de Lazare Bolley inc. *Le Bolley*. N° 2, septembre 1991. C.P. 1316, Rouyn-Noranda (Québec), G9T 6E4. --- De l'Association des familles Gagnon et Belzile inc. *La Gagnonnière*. Vol. 6, N° 3, août 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- De l'Association des familles Tardif d'Amérique inc. *Le Tardif Fusion*. Vol. 1, N° 1 et N° 2, Vol. 2, N° 1, N° 2 et N° 3. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- De Donn E. Wagner (Editor). *The Pangburn Letter*. Vol. 9, N° 2, sept. 1991. 5245 Walton Street, Long Beach CA 90815. --- De l'Association des familles Déry d'Amérique inc. *L'Aiglon*. Vol. 3, N° 3, été 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- De l'Association des familles Boisvert inc. *A l'orée du bois...* Vol. 4, N° 3, septembre 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

Acquisitions

- Rock, Lucille F. *Ste Anne's Church, Woonsocket, Rhode Island Marriages and Baptisms*. American-French Genealogical Society, 1990, 309 + 179 p. --- Collaboration. *Marriages of St. Mary's Parish 1850-1989 Biddeford Maine*. Franco-American Genealogical Society of York County, 1990, 184 p. --- Broadhurst, R. Neil. *Protestant Marriages in the District of Bedford Quebec 1804-1879*. Kintracers, 1991, 593 p. --- Collaboration. *Répertoire MRC Denis-Riverin. Tome 5, I-J-K-L*. Éditions de la SHAM, 1991, 372 p. --- *Mariages de Pont-Viau*. Société généalogique canadienne-française, 1991, 303 p. --- *Sainte-Justine 1872-1987*. 1987, 448 p. --- Globensky, Yvon. *Histoire de la famille Globensky*. Éditions du Fleuve, 1991, 417 p. --- Létourneau, Mary et Janice Burkhart. *Baptisms of St. Stephen's Catholic Church Attleboro MA (Dodgeville) 1880-1986*. American French Genealogical Society, 1988, 317 p. --- *Baptisms of St. Cecilia's Catholic Church Pawtucket RI 1910-1988*. Idem, 1988, 466 p. --- Arsenault, Bona. *Les registres de Saint-Siméon 1914-1990*. CHAU-TV, 1991, 267 p.

Nos membres publient

- Brochu, Renaud. *Les Brochu tome 6. Descendance de Joseph et Anne Poliquin*. Éditions Le Brochu, 1990, 487 p. Leurs fils Joseph, Jean, Jacques, André, Étienne, Féréol et Pierre s'établissent dans diverses régions du pays et comptent un très grand nombre de descendants. Ce volume contient des photographies et des reproductions de documents anciens. En vente chez l'auteur 1521 av. du Verger, Sainte-Foy (Québec), G1W 3E1, au prix de 27,00 \$ + 3,00 \$ f.p. au Canada et 5,00 \$ aux États-Unis.
- Dumas, Jean. *Les recensements des Éboulements de 1825 à 1891*. Société d'histoire de Charlevoix, Instrument de recherche N° 3, 1991, 353 p. En vente chez l'auteur, 2837 de Montarville, Sainte-Foy (Québec), G1W 1V2, au prix de 25,00 \$ + 4,00 \$ f.p.

Dons en argent

	Anonyme	9,56 \$
1403	Madeleine Fournier-Fortin	5,00 \$
1748	Yvette Forest	6,00 \$
2248	Yvon Lavoie	5,00 \$

Merci à toutes les personnes qui ont fait si généreusement dons de volumes et d'argent.

* * * * *

REGARD SUR LES REVUES

par Lucien Laurin

Héritage – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs – septembre 1991.

Lignées ancestrales : **Sylvestre, Massicotte.**
Titre d'ascendance de **Michel Robichaud.**
Nicolas Duclos, notaire de Batiscan (suite de la 20^e partie).

Nos Sources – Société de généalogie de Lanaudière – Vol. 11, N^o 3, septembre 1991.

Les Acadiens à l'Assomption.
Arbre généalogique d'**Adélarde Têtu.**
Arbre généalogique de **Georges Ladouceur, s.s.s.**
Arbre généalogique d'**Euclide Lachapelle et d'Adéline Barette.**
Lignées ancestrales ascendantes **Brunet/Lestang; Lanthier; Perrier/Lafleur; Huberdeau/Lafrance, Dulong, Latendresse/Chebroux.**

Generations – New Brunswick Genealogical Society – No. 49, September 1991.

Revolutionary War Rebel – **Dr. Phinehas Nevers.**
The Stillwell Story, (cont'd) 6th generation.
New Brunswick Natives in West Shore of Green Bay, WI, 1800's.
Grangeville United Baptist Church Cemetery, Kent Co. NB.
The **Bishop Family Bible.**
Tracing your Scottish Ancestors.
Nova Scotia Marriage Bonds 1763–1820.
The Other Chesapeake Affair.
Brigham Young's Birthplace and Progenitors.
Ancestry of **James Dill & Elizabeth (Getchell) Haley of St. Stephen, NB.**

The Nova Scotia Genealogist – Genealogical Association of Nova Scotia – Vol. IX, No. 2, Summer 1991.

The West Chester Refugees.
Irish Family History.
A Guide to Irish Churches and Graveyards.
Passengers on the **Lovely Nelly 1774 and 1775 – Emigrants from the Galloway Area of Southern Scotland to Prince Edward Island.**
Inhabitants of Ship Harbour, Halifax County, 1820.
An Eastern Shore "Census" for 1830.
Directory of Members and Surname Interests, 1991.

Timberline – Upper Ottawa Valley Genealogical Group – Vol. II, N^o 4, August 1991.

A Guide to Cemetery Transcribing.

Toronto Tree – Ontario Genealogical Society, Toronto Branch – Vol. 22, N^o 5, August/September 1991.

Fashion History as a Tool for Dating your Photographs 1860–1910.

Simcoe County Ancestors News – Ontario Genealogical Society, Simcoe County Branch – Vol. 9, N° 3, August 1991

Story of the Auld Kirk.

The British Columbia Genealogist – The British Columbia Genealogical Society – Vol. 20, No. 3, Sept. 1991

Were your Ancestors German?
Migration, Cholera and a Mystery.
County Clare, Ireland.
What is an Heirloom?
Series of Prisons Reports from B.C. Sessional Papers, 1884 (continued).
Did your Ancestors Homestead in the B.C. Railway Belt?
Civil Registration for the State of Massachusetts (1841–1895).
The First Ukrainian in B.C.
An Offer from Australia : "Tracing your Family History in Australia".

Connections – Société de l'histoire des familles du Québec. Vol. 14, N° 1, septembre 1991.

Historical Background of Henry Pyles' Migration to Quebec.
Where Have All the Donohues Gone?
East Farnham Adventist Church.

Nord généalogie – Groupement généalogique de la région du nord Flandres–Hainaut–Artois – N° 107, 1990–6.

Supplément à Nord Généalogie – Liste des patronymes étudiés par les membres.

Nord généalogie – Groupement généalogique de la région du nord Flandres–Hainaut–Artois – N° 110, 1991–3.

Lamour alias Lamoureux.
Mesures anciennes par rapport au système métrique : mesures agraires, de longueur, de capacité, etc.
Descendance de Philippe Carette et Marie–Anne Delebecque.

Nord généalogie – Groupement généalogique de la région du nord Flandres–Hainaut–Artois – N° 111, 1991–4.

Archives notariales d'Orchies (suite).
Ascendance de Achille Joseph Frénoi.
Un métier oublié : calmandier.
Familles de marins de Fort–Mardyck (suite) – Carru, Bermond et Bizet.
Généalogie et légion d'honneur.
Compléments et corrections au tableau d'ascendance de Paul Allard.
Correctifs et additifs à l'ascendance de Claude Chatelain.

* * * * *

CORRECTIONS AUX RÉPERTOIRES

- *Répertoire des mariages Vallée de la Matapédia 1873-1984* - Société de généalogie de Québec -
Publication N° 45-3.

Ajouts :

Fournier, William (François et Clémentine Desjardins)
m. 1889-09-30 Amqui Cédélice Meunier (Cyprien et Alphonsine Moreau)
Meunier, Cédélice (répéter les détails)

Corrections :

Pages 104 et 244 - **Brochu, Catherine** épouse de Aimé Fournier : on devrait lire fille de Marcel et Séraphine St-Laurent et non Severine.

Pages 245 et 260 - **Fournier, Raoul** époux de Lucille Gagné : la date du mariage est 1953-06-27 et non 1952-06-27.

Pages 45 et 572 - **Bélanger, Thérèse Anne** épouse de Maurice Richard : on devrait lire fille de J.Arthur et Beulah-May Horie et non Harie.

Pages 247 et 364 - **Fournier, M. Wellie** épouse de Louis Landry : on devrait lire comme prénom de l'épouse Nellie et comme prénom du père de l'époux Nathaniel et non Nathanael.
(D.-Renaud Brochu 0263)

NOUVEAUX MEMBRES

par Guy Lacroix

#2673	Laguë-Bricault, Antoinette	1050, rue Expo, Farnham, QC, J2N 3A8
#2674	Lebel, Gilles	3054, rue Delisle, Saint-Augustin-de-Desmaures, QC, G3A 2M4
#2675	Lefebvre, Robert	1861, rue Bourbonnière, Sillery, QC, G1S 1N3
#2676	Cormier, René	3190, 4e Avenue, Québec, QC, G1J 3G8
#2677	Landreville, Gérard	460, 1e Rue, Richelieu, QC, J3L 4B5
#2678	Brulotte, Nicole	195, rue des Esquimaux, Charlesbourg, QC, G2M 1M3
#2679	Roy, Lorraine	522, rue Roger-Bontemps, Lac-Saint-Charles, QC, G0A 2H0
#2680	Boivin, Clermont	1315, rue Auclair, Charlesbourg, QC, G2N 1Y9
#2681	Tardif, Michel	409-1373, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, QC, G2E 4P2
#2682	Beaudoin, Ralph H.	1640, W. Hedding St., San Jose, CA 95126, USA
#2683	Courtemanche, Jeannette	1855, rue du Liban, Montréal, QC, H4N 2V7
#2684	Arteau, Manon	385, 71 ^e Rue Est, Charlesbourg, QC, G1H 1L8

Réadmission

#0503	Roy, Thérèse	642, av. des Oblats, Québec, QC, G1N 1W2
#1282	Dionne, Raymond	1768, chemin du Sault, Saint-Romuald, QC, G6W 2L7
#1967	Caron, Claire	3935, boul. Central, Duberger, QC, G1P 3R3

INVITATION

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Date : Le mercredi 20 novembre 1991.
Heure : 19h30
Endroit : Salle Henri-Gagnon, local 3155
Pavillon Casault, 1210 av. du Séminaire
Cité universitaire, Sainte-Foy
Conférencier : Jean Dumas
Sujet : Pourquoi pas publier huit recensements de la même
paroisse - l'expérience des Éboulements de 1825 à 1891.

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 9 et 23 novembre de 13h00 à 16h00.
Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société,
local 1246, pavillon Casault, Université Laval: répertoires,
tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture.
S'adresser au bénévole de garde.

* * * * *

HORAIRE AUX ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 à 22h00

Jeudi, Vendredi : 8h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 16h30 avec les services habituels.

Pour inscription au cours d'initiation en généalogie, 2^e samedi de chaque mois de 9h30 à 12h00.
Tél.: 644-4795.

* * * * *

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION

Veillez noter que la cotisation pour 1992 est payable avant le 1^{er} janvier. S.V.P., utilisez le formulaire qui vous a été expédié avec L'Ancêtre du mois d'octobre.